

RAPPORT DE LA 6^{EME} REUNION DU PARTENARIAT
POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO

Sommaire

1. Introduction	3
2. Marché de l'information.....	6
3. Cérémonie officielle d'ouverture	6
4. Présentation des rapports et interventions des partenaires.....	9
4.1 Présentation de « l'Etat des Forêts du Bassin du Congo 2008 » par MM. Carlos de WASSEIGE et Richard EBA'A ATYI du FORAF.	9
4.2 Présentation du rapport d'activités de la COMIFAC.....	11
4.3 Présentation du « Rapport Général du PFBC »	16
4.4 Intervention des partenaires.....	19
5. Travaux en ateliers et restitution de leurs résultats	23
5.1 Rapport de l'atelier N°1	24
5.2 Rapport de l'atelier N°2.....	29
5.3 Rapport de l'atelier N°3.....	33
5.4 Rapport de l'atelier N°4.....	37
6. Cérémonie de clôture	42
7. Annexes	44
7.1 Ordre du jour de la 6 ^{ème} réunion du PFBC	44
7.2 Discours prononcés pendant la cérémonie d'ouverture	49
7.3 Documents sur le marché de l'information	76
7.4 Liste des participants	80

1. Introduction

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Philémon YANG , Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Cameroun, la sixième réunion du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) s'est tenue les 11 et 12 novembre 2009 au Palais des Congrès de Yaoundé au Cameroun.

Ont pris part à cette importante réunion des représentants des Etats, des organisations partenaires, du secteur privé, de la société civile et de nombreuses ONG environnementales internationales et nationales. Les personnalités ci-après l'ont rehaussée de leur présence effective, sans que cette énumération soit exhaustive :

Pour les Etats:

- Son Excellence M. Emmanuel BIZOT, Ministre des Eaux et Forêts, de la Chasse et de la Pêche de la République Centrafricaine, Président en exercice de la COMIFAC ;
- Son Excellence M. Henri DJOMBO, Ministre du Développement Durable, des Forêts et de l'Environnement de la République du Congo ;
- Son Excellence M. José ENDUNDO BONONGE, Ministre de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme de la République Démocratique du Congo ;
- Son Excellence le Pr Elvis NGOLLE NGOLLE, Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun ;;
- Son Excellence M. François NAOUYAMA, Ministre de l'Environnement et de l'Ecologie de la République Centrafricaine;
- Son Excellence M. Aboubakar NANA, Ministre Délégué à l'Environnement et à la Protection de la Nature de la République du Cameroun ;
- Monsieur Emile MAMFOUMBI, Conseiller Technique au ministère des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement durable de la République Gabonaise, chef de la délégation du Gabon, représentant son Excellence M. le Ministre Martin MABALA, empêché;

- Monsieur Tal MOULNANG, Coordinateur national de la COMIFAC, représentant Son excellence M. Ali SOULEYMANE, Ministre de l'Environnement, de l'Eau et des Ressources Halieutiques de la République du Tchad.
- Monsieur David Edjang Nsue, Coordinateur National de la COMIFAC, représentant la République de Guinée Equatoriale.

Pour les membres fondateurs du PFBC:

- Monsieur Daniel REIFSNYDER, Délégué du Secrétaire d'Etat Adjoint, Département d'Etat, Etats-Unis d'Amérique;
- Monsieur Laurent STEFANINI, Ambassadeur Délégué à l'Environnement, ancien Facilitateur français du PFBC ;
- Monsieur Daniel HAAS, représentant le Ministère Fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) ;
- Monsieur Darquis GAGNE, représentant l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI) ;
- Monsieur Hans SCHIPULLE, Facilitateur allemand du PFBC ;
- Monsieur John FLYNN, Directeur Général, USAID-CARPE.

Parmi les Ambassadeurs et Représentants des Missions diplomatiques des pays membres du PFBC:

- Son Excellence M. Jean-Carol PELLETIER, Haut Commissaire du Canada au Cameroun,
- Son Excellence Mme Karin-Elsa BLUMBERGER SAUERTEIG, Ambassadrice de la République Fédérale d'Allemagne au Cameroun ;
- Son Excellence M. KEIJI YAMMAMOTO, Ambassadeur du Japon au Cameroun ;
- Son Excellence Mme. Janet Garvey, Ambassadrice des Etats-Unis au Cameroun ;
- Son Excellence Mme. Saskia Bakker, Ambassadrice des Pays-Bas au Cameroun ;

- Son Excellence M. Michel MANDOUNGOU, Ambassadeur de la République Gabonaise au Cameroun.

Pour la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) :

- Monsieur Roger TCHOUNGUI, Secrétaire Général Adjoint de la CEEAC

Pour ce qui est des partenaires au développement et des bailleurs de fonds, l'on a noté, entre autres, la présence des représentants de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement, de l'Union Européenne, de la FAO, du PNUD, du Forum des Nations Unies pour les Forêts, de la FAO, de l'OIBT.

Les organisations internationales ou régionales, les ONG environnementales et les associations internationales ou nationales suivantes y ont aussi été représentées: OAB, OCFA, WWF, UICN, WCS, AWF, CI, FORAF, CARPE, SNV, CIRAD, WRI, RAPAC, IFIA, REFADD, REJEFAC, CIFOR et TRAFFIC.

Des parlementaires, de hauts responsables et cadres des administrations forestières des Etats de la sous-région, des représentants des populations autochtones, ainsi que ceux de différents organismes de développement à compétence nationale, régionale ou internationale y ont également pris part.

La liste de tous les participants est jointe en annexe.

Cette 6ème réunion plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo a été marquée par cinq temps forts : le marché de l'information ; la cérémonie d'ouverture ; la présentation des rapports et les interventions des partenaires ; les travaux en ateliers et leur restitution en séance plénière ; la cérémonie de clôture.

2. Marché de l'information

Segment inhabituel précédant la cérémonie officielle d'ouverture, le marché de l'information s'est déroulé dans le grand hall du Palais des Congrès de Yaoundé. Il a accueilli une trentaine d'exposants. Il a été l'occasion pour différents acteurs œuvrant dans la conservation et la gestion durable des forêts du Bassin de Congo de présenter leurs dernières expériences, leurs programmes, leurs progrès, et d'en savoir plus sur les réalisations et les résultats déjà atteints par d'autres partenaires. En même temps que les nombreux visiteurs, ils ont ainsi pu voir certaines réalisations des exposants, prendre des informations et procéder à des échanges d'expériences ou de données. Avec le marché de l'information, forme de communication novatrice appréciée des participants, le PFBC est passé d'une plateforme de dialogue parfois virtuelle, à des échanges réels entre partenaires.

La fiche des exposants et l'introduction du Facilitateur sont joint en annexe.

3. Cérémonie officielle d'ouverture

La cérémonie officielle d'ouverture a été marquée par cinq interventions : l'allocution de bienvenue du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, le mot introductif de la facilitation allemande du PFBC suivi de l'intervention du Haut Commissaire du Canada au Cameroun, l'allocution du Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, et le discours d'ouverture du Président en exercice de la COMIFAC.

Dans son allocution de bienvenue, M. Dieudonné Mbarga, Adjoint au Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé a exprimé sa gratitude à l'endroit des organisateurs de la 6ème réunion du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, pour avoir porté leur choix sur la ville de Yaoundé. L'orateur a vu dans ce choix une reconnaissance, par la communauté internationale, des efforts déployés par le Cameroun en matière de gestion durable de ses ressources forestières. Avant de souhaiter un plein succès à cette sixième réunion, il a rappelé qu'elle se tient à la veille du Sommet de Copenhague sur les changements climatiques, et émis le vœu de voir ce Sommet aboutir à un nouvel accord qui

récompense judicieusement les inlassables efforts des pays d'Afrique Centrale dans la conservation et la gestion durable de leurs forêts.

Le facilitateur allemand du PFBC, M. Hans SCHIPULLE, a tenu à exprimer sa gratitude au Gouvernement du Cameroun pour les efforts déployés pour garantir la réussite de ces assises. Après avoir passé en revue l'évolution et les réalisations du PFBC depuis sa mise en place, il a rappelé les grands enjeux de cette sixième réunion et souligné l'importance des points à considérer, notamment le renforcement de la COMIFAC et des institutions sous régionales partenaires, la gouvernance et les conditions cadre dans les pays du Bassin du Congo, et l'équilibre entre la conservation et l'utilisation durable des terres forestières. Il a invité tous les partenaires à prendre de nouvelles initiatives pour apporter un soutien coordonné au Plan de Convergence, et les Etats de la sous-région à faire de la COMIFAC un instrument plus apte à assumer efficacement ses missions, sous leur responsabilité.

Intervenant après lui, S.E.M Jean-Carol PELLETIER, Haut Commissaire du Canada au Cameroun, a souligné l'importance des Forêts du Bassin du Congo pour la sous région et la planète tout entière. Il a saisi l'occasion de cette intervention pour annoncer officiellement que le Canada accepte de prendre en charge la facilitation du PFBC pour 2010 et 2011, et souhaiter une communication et une collaboration accrues entre partenaires en vue d'une plus grande efficacité de leurs interventions. Dans le cadre de cet engagement, le Canada apportera un soutien actif à l'initiative pour un Réseau Africain de Forêts Modèles, et des appuis institutionnel, financier et technique à la COMIFAC au cours des six prochaines années.

S.E.M. Elvis NGOLLE NGOLLE, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, a vivement remercié tous les participants d'avoir accepté de prendre part à la présente réunion. Il a passé en revue quelques-unes des grandes questions que soulève la nécessité de concilier les exigences du développement socio-économique des pays du Bassin du Congo et les impératifs de la conservation et de la gestion durable des forêts, le défi majeur étant de construire un pont entre les deux. Il a brièvement présenté les actions du Cameroun en faveur de la COMIFAC et de la mise en œuvre du Plan de Convergence, ainsi que l'engagement pris par son

pays et la république du Tchad de reboiser les abords du Lac Tchad. Il a préconisé l'établissement de synergies appropriées entre les actions de différents partenaires pour accroître l'efficacité de celles-ci.

Dans son discours d'ouverture officielle de la sixième réunion du PFBC, S.E.M. Emmanuel BIZOT, Ministre des Eaux et Forêts, de la Chasse et de la Pêche de la république Centrafricaine, président en exercice de la COMIFAC, a d'abord exprimé sa profonde gratitude à l'endroit du Cameroun, pays qui abrite le siège de la COMIFAC, pour la qualité de l'organisation et l'accueil chaleureux réservé à tous les participants. Il a ensuite rappelé sa feuille de route en tant que président de la COMIFAC, et les principaux résultats atteints sous sa présidence, malgré de nombreuses difficultés. Parlant des perspectives qui s'ouvrent à la COMIFAC, il a souhaité voir d'autres partenaires emboîter le pas au Canada pour la poursuite de cette exaltante entreprise, tout en se félicitant de la qualité de la coopération entre les pays de la COMIFAC et les partenaires au développement. Il a aussi recommandé une implication plus agissante des Etats de la sous région et des populations locales dans la mise en œuvre des programmes, afin d'en assurer une appropriation accrue et de parvenir à une pérennisation optimale des résultats. Après avoir lancé un vibrant appel à la communauté internationale pour qu'elle agisse maintenant afin d'empêcher des catastrophes demain, il a rendu un hommage appuyé à Mme WANGARI MATTHAI, prix Nobel de la paix, ambassadeur itinérant pour les forêts du Bassin du Congo, et à S.E.M. Paul Martin, Ancien Premier Ministre du Canada, co-président du comité de direction des fonds forestiers pour le Bassin du Congo.

Cette phase tribunitienne s'est achevée lors du cocktail dinatoire du premier jour par l'intervention de l'ambassadrice de la république fédérale d'Allemagne. Prenant l'exemple de la chute du mur de Berlin dont l'Allemagne et la communauté internationale célèbrent en ce moment le 20^{ème} anniversaire, Mme Karin-Elsa BLUMBERGER-SAUERTEIG a affirmé que rien ne peut résister à la volonté conjugée des peuples. Grâce à cette volonté, d'autres victoires sont possibles, et même de grands défis comme la gestion durable des forêts ou la protection de l'environnement peuvent être victorieusement relevés. Elle a rappelé que dans sa politique de coopération, l'Allemagne accorde la priorité aux activités régionales.

C'est à ce titre qu'elle a mis en place, de concert avec la coopération française, un programme d'appui à la COMIFAC, et n'a pas hésité à accepter de jouer le rôle de facilitateur du PFBC.. Elle a réaffirmé que l'Allemagne continuera d'accompagner la COMIFAC dans la mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé. Elle continuera également d'apporter un appui à la mise en œuvre du « Programme Sectoriel Forêts et Environnement » du Cameroun, pays abritant le siège de la COMIFAC et situé en pôle position en ce qui concerne les politiques et législations orientées vers la gestion durable de ressources forestières.

Les participants ont été sensibles à toutes ces interpellations et se sont félicités des efforts déployés ou des engagements pris par différents partenaires. Ils ont unanimement remercié le gouvernement canadien, à travers son Haut Commissaire en République du Cameroun, pour son acceptation d'assumer les responsabilités de facilitateur du PFBC pour les années 2010 et 2011.

4. Présentation des rapports et interventions des partenaires

4.1 Présentation de « l'Etat des Forêts du Bassin du Congo 2008 » par MM. Carlos de WASSEIGE et Richard EBA'A ATYI du FORAF.

L'Etat des Forêts (EDF) 2006 comptait 256 pages et 23 chapitres. L'EDF 2008 compte 425 pages et 26 chapitres. C'est une réalisation multi-acteurs coordonnée par l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC).

L'EDF 2008 comporte trois parties :

- l'état des forêts d'Afrique Centrale, à travers une synthèse sous régionale et des synthèses nationales consacrées au Cameroun, au Gabon, à la Guinée Equatoriale, à la RCA, au Congo et à la République Démocratique du Congo ;
- des chapitres transversaux sur les services environnementaux offerts par la forêt ;
- l'état des douze paysages du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo.

L'EDF 2008 dresse un état des lieux pilote des forêts du Bassin du Congo et constitue une base de données précieuse sur les forêts d'Afrique Centrale. C'est l'une des actions les plus éloquentes dans la mise en œuvre du deuxième axe stratégique du Plan de Convergence, « *connaissance de la ressource* ».

Les échanges qui ont suivi cet exposé ont donné aux participants l'occasion d'apporter des contributions supplémentaires aux thématiques développées dans l'EDF 2008. Outre des questions de clarification en vue d'une meilleure compréhension du rapport, les principales préoccupations ont porté sur :

- la prise en compte dans le rapport des plantations forestières ;
- la réflexion sur les données comparatives entre les bois abandonnés dans les titres d'exploitation forestières et les bois issus de l'exploitation artisanale ;
- la méthodologie de collecte des données et la prise en compte des PFNL ;
- la cohérence entre les statistiques données par télédétection et les données nationales ;
- l'évolution de la dégradation des forêts du Bassin du Congo entre 2006 et 2008 ;
- la prise en compte du volume des emplois générés par le secteur informel.

Les réponses ci-après ont été apportées à trois de ces interrogations par les deux conférenciers :

- Les plantations forestières font effectivement partie de l'EDF 2008. . Seulement, il faudrait parcourir ce volumineux document pour s'en rendre compte, surtout au niveau des rapports présentés par pays ;
- Quant aux bois abandonnés, l'indisponibilité des données n'a pas permis à l'équipe d'en parler dans le rapport ;

La tendance de la dégradation des forêts du Bassin du Congo entre 2006 et 2008 reste positive. Les estimations en situent le taux moyen à 0,09 %. Par ailleurs elle serait largement compensée par la régénération, définie ici comme la conversion

des forêts dégradées en forêts denses. Cependant, il reste impératif d'améliorer la gouvernance dans le secteur forestier et d'y maîtriser l'activité informelle.

4.2 Présentation du rapport d'activités de la COMIFAC

M. Martin Tadoum, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, a d'abord rappelé les missions de cette organisation d'après le traité qui l'a constituée. Il a ensuite présenté les activités menées par le Secrétariat exécutif sous la présidence centrafricaine, en faisant ressortir les difficultés rencontrées et les perspectives à court terme.

Ces activités s'articulent autour des composantes ci-après :

- planification et suivi-évaluation de la mise en œuvre du Plan de Convergence;
- communication et information de tous les acteurs sur la dynamique sous-régionale dans le secteur Forêts-Environnement;
- concertation – dialogue national et international sur les forêts pour une large participation des acteurs à la prise des décisions;
- coordination pour l'harmonisation des actions des différents acteurs dans la mise en œuvre du Plan de Convergence;
- conseil des Ministres.

S'agissant de la planification et du suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan de convergence, la COMIFAC a procédé à l'évaluation de ses performances, en faisant état de ses acquis et de ses faiblesses. Sur cette base, elle a procédé à la planification de la 2^{ème} phase triennale 2009-2011, de manière participative et concertée (77 fiches opérationnelles contre 86 pour le plan d'opérations 2006-2008). Elle s'est également dotée d'un tableau de bord du suivi-évaluation de cette mise en œuvre.

En ce qui concerne la communication et l'information de tous les acteurs sur la dynamique sous-régionale dans le secteur forêts-environnement, elle a:

- fait réaliser une étude sur la faisabilité de la pérennité de l'OFAC, conformément aux instructions du Conseil des Ministres de septembre

2008. Le contenu de cette étude a été présenté et validé lors de cette sixième réunion plénière

- développée et mis en œuvre un plan de communication à travers les activités suivantes : validation de l'étude de faisabilité de ce plan, publication périodique du Bulletin d'Information de la COMIFAC, publication des notes de synthèse trimestrielles et des rapports d'activités, opérationnalisation de sa plate-forme électronique de communication, animation de son site web et promotion de son image lors des conférences internationales et sous-régionales, participation à la publication du rapport « État des Forêts du Bassin du Congo 2008 ».

Pour ce qui est de la concertation et du dialogue national et international sur les forêts pour une large participation des acteurs à la prise de décision, la COMIFAC a aidé l'Afrique Centrale à formuler ses positions communes. Ainsi, elle a activement participé au dialogue international, notamment à travers les activités ci-après :

- négociations sur les changements climatiques et soutien de la COMIFAC au processus REDD ;
- groupe de travail biodiversité d'Afrique centrale (GTBAC) et processus APA,
- participation de la COMIFAC à la huitième session du forum des Nations Unies sur les forêts ;
- task force AFLEG-FLEGT et processus sur la gouvernance forestière ;
- groupe de travail CCD d'Afrique Centrale et programme d'action sous régional de lutte contre la désertification en Afrique Centrale (PASR LCD-AC).

Par ailleurs, des produits de la CEFDHAC réformée sont opérationnels : statuts, règlement intérieur, convention de collaboration avec la COMIFAC, dispositif organisationnel de la CEFDHAC elle même, etc.

La COMIFAC a également engagé avec les organisations des trois blocs forestiers tropicaux de la planète (COMIFAC, ASEAN, ACTO) des consultations informelles en vue d'établir une plateforme de collaboration. Sous son patronage, le

Réseau des Institutions des Formations Forestières et environnementales de l'Afrique Centrale (RIFFEAC) a organisé ses journées régionales (formation-forêt-environnement) en décembre 2008. Sous son égide et avec l'appui de plusieurs partenaires, les acteurs du secteur forestier ont organisé une réunion sous régionale de réflexion sur une certification forestière crédible dans le Bassin du Congo. Enfin, dans le cadre du dialogue national et international sur les forêts et l'environnement, la COMIFAC a pris une part active à de nombreuses rencontres.

Quant à la coordination de la mise en œuvre du plan de convergence, elle a :

- élaboré un projet d'appui au processus d'harmonisation des politiques forestières et fiscales ;
- mobilisé un panel d'experts en vue de l'opérationnalisation de la feuille de route sur l'harmonisation des politiques forestières ;
- organisé un atelier sous-régional sur le contrôle des flux transfrontaliers de bois entre les pays de la COMIFAC impliqués dans le processus FLEGT ;
- recherché et bénéficié des financements pour la mise en œuvre d'un projet portant sur la sensibilisation des autorités traditionnelles et des élus locaux autour du TNS ;
- participé au lancement du projet « Forêts du Bassin du Congo et Adaptation aux Changements Climatique » (COFCCA), initié et mis en œuvre par le CIFOR.

Le processus de développement des mécanismes de financement durable n'a pas été oublié. De nombreux mécanismes de financement durable sont ainsi en cours d'exploration ou de mise en œuvre par la COMIFAC. L'état des lieux se présente comme suit :

- i) mécanisme de financement sécurisé de la COMIFAC : processus de mise en place discuté lors de la quatorzième conférence des chefs d'Etat et de la CEEAC en octobre 2009 ;
- ii) Fonds pour les forêts du Bassin du Congo lancé en juin 2008 à Londres et qui bénéficie de 200\$ millions US provenant de la Grande Bretagne et de la Norvège ;

- iii) Fondation pour le TNS créée en mars 2007 ;
- iv) Mécanismes de financement liés à la séquestration du carbone forestier, prospectés dans le cadre du projet « Compensation pour la séquestration de carbone forestier et MDP en Afrique Centrale »
- v) Mécanisme de financement de la BAD d'un montant de 58 \$ millions US en cours de finalisation
- vi) Financements provenant du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), à l'instar des 40 \$ millions US mis à disposition pour la mise en œuvre du plan de convergence.

Dans le domaine de la coordination pour l'harmonisation des actions des différents acteurs dans la mise en œuvre du Plan de convergence, les activités ont notamment porté sur le lancement régional du projet de conservation TRIDOM, la tenue du premier comité de pilotage du programme CAWHFI (Initiative pour le Patrimoine Mondiale Forestier d'Afrique Centrale), le processus de création et de gestion du parc frontalier Cameroun-Tchad.

Enfin, le Conseil des ministres de la COMIFAC a tenu sa cinquième session ordinaire en septembre 2008, et une session extraordinaire en octobre 2008. Il s'est notamment penché sur la crise du secteur forestier, l'adoption des positions communes en vue de certaines rencontres internationales, et la décision de lancer un audit opérationnel de la COMIFAC afin de proposer des pistes claires de réorganisation de cette institution pour optimiser son rendement.

Difficultés rencontrées :

Elles concernent l'insuffisance de moyens financiers, l'insuffisance du personnel, l'opérationnalisation des coordinations nationales, l'exigüité des locaux, et le suivi par le Secrétariat Exécutif des activités ou initiatives de certains partenaires intervenant dans la sous région.

Perspectives à court terme :

Il s'agit surtout du lancement du Programme d'Appui à la Conservation des écosystèmes du Bassin Congo (PACEBCO) par la BAD comme signalé ci-dessus et

du développement de partenariats nouveaux, notamment avec la coopération japonaise, la United States Forestry Service et la Banque Mondiale.

Recommandations :

Pour que les objectifs de la COMIFAC puissent être atteints, il faudrait une plus grande mobilisation de toutes les parties prenantes. Dans cette optique, les recommandations ci-après ont été faites :

- l'opérationnalisation des mécanismes de financement sécurisés de la COMIFAC
- le paiement des arriérés dus par certains États membres ;
- la mobilisation des financements pour la mise en œuvre du POPC 2009-201 ;
- la poursuite des concertations pour juguler les effets de la crise du secteur forestier dans la sous-région ;
- le renforcement des capacités de toutes les coordinations nationales ;

Cette présentation du rapport d'activités de la COMIFAC a été suivie de débats en séance plénière. Plusieurs contributions additionnelles ont ainsi été faites, en particulier sur :

- la nécessité pour la COMIFAC de mettre à la disposition de tous les partenaires œuvrant pour la gestion durable des forêts du Bassin du Congo un glossaire, afin que tous puissent avoir une définition identique des différents termes techniques utilisés;
- la mise en place de mécanismes d'information et de coordination au niveau des partenaires, permettant de disposer d'un tableau de bord de différentes interventions financières relatives à la mise en œuvre du Plan de Convergence ;
- la mise en place de mécanismes permettant une sensibilisation effective des populations du Bassin du Congo sur les problèmes environnementaux de l'heure, en l'occurrence les changements climatiques ;

- la recherche des thèmes émergents pouvant être relayés au niveau régional et la nécessité de relancer le Bassin du Congo dans le processus international ;
- l'intervention de la Facilitation auprès des Gouvernants pour la prise en compte du financement de la COMIFAC par les budgets nationaux.

Des clarifications ont été sollicitées par certains participants sur :

- la justification de la mise en œuvre équilibrée du plan de convergence, compte tenu de la liberté de choix d'interventions laissée aux partenaires ;
- la confusion apparente sur le plan institutionnel, entre la Facilitation du PFBC et la COMIFAC ;
- les mécanismes mis en place pour la participation des ONG locales au niveau international ;

M. Martin Tadoum, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, a apporté les clarifications ci-après :

- la COMIFAC rencontre actuellement des difficultés pour assurer la traçabilité des contributions financières des différents partenaires dans la mise en œuvre du Plan de Convergence. Il serait donc utile qu'elle soit informée de toutes les interventions pour mieux assumer ses missions.
- la participation des ONG locales aux rencontres internationales se fait à travers la CEFDHAC, structure partenaire de la COMIFAC, actuellement en cours de réforme. Les idées et les données produites par ces ONG sont également prises en compte à travers des rapports et indicateurs qu'élabore la COMIFAC ;
- des consultations sont en cours avec certains organismes, dans le cadre du dialogue Sud -Sud pour améliorer cette participation;

4.3 Présentation du « Rapport Général du PFBC »

Par M. Samuel MAKON WEHIONG, Facilitateur Délégué du PFBC.

Le Facilitateur délégué a dressé un bilan préliminaire de la Facilitation allemande. A ce stade, ce bilan ne présente pas les résultats d'une évaluation de

cette Facilitation. Il fait plutôt une analyse des activités, en mettant l'accent sur les rôles et fonctions du Partenariat dans l'atteinte des objectifs de la Déclaration de Yaoundé, tels qu'ils sont traduits dans le Plan de Convergence de la COMIFAC.

Le Facilitateur délégué a ainsi rappelé les principaux objectifs du PFBC, qui vise notamment à accroître l'efficacité des interventions des partenaires en faveur de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers, la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans les pays d'Afrique Centrale. Le cadre de coopération établi en 2005 et réévalué en 2007 confirme la volonté de rechercher la transparence et une bonne coordination entre les partenaires techniques et financiers membres du PFBC, de veiller au développement des synergies entre les projets et programmes actuels ou futurs, de respecter la complémentarité entre le développement économique et la préservation de la biodiversité, d'œuvrer à la pérennisation des résultats des projets des membres à travers leur insertion dans les programmes nationaux, et de veiller au renforcement des capacités institutionnelles ainsi qu'à l'implication de tous les acteurs.

. L'évaluation conjointe France-Allemagne du PFBC et de ses facilitations a conclu à la nécessité de renforcer les domaines ci-après : l'appui aux pays du Bassin du Congo pour leur participation au dialogue international sur les forêts et aux négociations internationales dans le cadre des conventions internationales majeures ; un soutien plus marqué aux points focaux « climat » et « biodiversité » avant et lors des conventions des parties ; la recherche des positions cohérentes de partenaires impliqués dans le développement du secteur forestier en Afrique Centrale. Sur ce dernier aspect, la flexibilité et l'ouverture du Partenariat sont considérées comme des atouts importants susceptibles de rassembler des acteurs ayant des préoccupations divergentes, et de créer un cadre de coopération aussi crédible qu'attrayant.

N'ayant pas d'administration propre, le PFBC est facilité par un de ses partenaires, sur une base volontaire. Les principaux objectifs de la Facilitation allemande pour la période 2007-2009 étaient d'organiser un dialogue et une collaboration entre les différents partenaires, de structurer un programme de travail sur la base des orientations du Plan de Convergence, et de représenter le

Partenariat à l'extérieur. La Facilitation allemande s'est ainsi engagée à renforcer sa capacité de coordination, à rechercher et à trouver des positions communes entre partenaires, etc. N'ayant pas pu obtenir de l'ensemble des partenaires l'élaboration d'un plan d'opérations englobant toutes leurs activités et indiquant les acteurs clés dans les domaines prioritaires, elle s'est positionnée auprès du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, afin d'intervenir directement pour une meilleure harmonisation des programmes et de suivre au mieux toutes les initiatives émergentes. Elle a aussi facilité le dialogue entre partenaires à travers des réunions statutaires et des ateliers thématiques.

Conformément à sa vision, son rôle a ainsi consisté à :

- entretenir un dialogue permanent pour adopter des positions communes afin de dynamiser et de légitimer la position de la Facilitation comme porte-parole du partenariat dans le dialogue international sur les forêts et l'environnement;
- jouer le rôle de médiateur au cours des réunions et dans tous les forums d'échanges ;
- assurer la diffusion des informations dans un réseau qui compte maintenant plus de 53 membres, ce qui demande des outils de communication efficaces et une maintenance accrue du site web ;
- faire la promotion du PFBC comme modèle de partenariat et en assurer la visibilité ;
- renforcer les capacités du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et des institutions partenaires ;
- défendre les intérêts des membres de cette organisation à l'échelle nationale, régionale et/ou internationale ;
- encourager la mise en place d'un mécanisme de financement autonome et le bon fonctionnement des piliers politiques de la COMIFAC ;
- encourager la mise en œuvre du Plan de Convergence et des principaux accords et conventions internationales consacrés à l'environnement.

Vers la fin de sa mission et à partir de son expérience, la Facilitation allemande recommande aux partenaires :

- de capitaliser sur les expériences acquises du PFBC, notamment sa composition institutionnelle unique ;
- de renforcer et d'améliorer l'efficacité de cette organisation régionale en s'appuyant sur un partenariat au niveau international, les acquis de ladite organisation étant susceptibles de donner naissance à un projet capable de faciliter de nouveaux mécanismes tels que REDD ;
- de poursuivre l'approche d'intégration consistant à allier l'appui institutionnel de la COMIFAC, de préférence à travers le bureau d'appui basé à Yaoundé, et le renforcement des structures nationales permettant une mise en réseau productive à travers la région.
- d'encourager la coordination entre groupes de partenaires engagés dans un domaine donné ;
- de renforcer la voix des associations locales pour enrichir le dialogue interne au PFBC et renforcer la culture démocratique de participation ;
- de consolider le rôle dynamique du facilitateur comme « ambassadeur itinérant » et de renforcer le dialogue avec les responsables politiques des pays membres de la COMIFAC pour leur permettre de jouer un rôle actif au sein du PFBC.

4.4 Intervention des partenaires

De nombreux partenaires ont pris la parole pour faire connaître solennellement leurs activités, leurs projets et, le cas échéant, annoncer certains axes de leurs interventions futures dans le cadre de la conservation et de la gestion durable des forêts du Bassin du Congo.

Il s'agit des partenaires ci-après :

- Monsieur Daniel REIFSNYDER, Délégué du Secrétaire d'Etat Adjoint, Département d'Etat, pour le compte des Etats-Unis d'Amérique ;
- Monsieur Laurent STEFANINI, Ambassadeur Délégué à l'Environnement, pour le compte de la France ;
- Monsieur Daniel HAAS représentant le Ministère Fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) ;
- Monsieur Amadou Bamba DIOP, représentant de la BAD ;

- Monsieur Jean Claude Nguingui, représentant de la FAO ;
- Monsieur Aimé NIANOGO, représentant de l'UICN ;
- Monsieur Sven Walter, représentant du Mécanisme Mondial de la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la Désertification ;
- Monsieur NGANDJUI Germain, Coordonnateur du Programme TRAFFIC ;
- Mme NTSAME, représentante de l'OIBT ;
- Monsieur KOUKOU KOUAME, représentant du FSC ;
- Monsieur ABDOULAYE NDIAYE, représentant du PNUD.
- Monsieur Charles Albert PETRE, du Projet « Grands Singes » ;
- Mme Natacha KOFOWOROLA QUIST, représentante du WWF ;
- Monsieur Cyrie SENDASHONGA, représentant du CIFOR ;
- Monsieur Alain BILLAND, représentant du CIRAD.

Monsieur Daniel REIFSNYDER, Délégué du Secrétaire d'Etat Adjoint, Département d'Etat (USA), s'est réjoui du fait que le PFBC s'élargissait de plus en plus à d'autres pays, à l'instar du CANADA qui a officiellement annoncé son acceptation de conduire la Facilitation au cours des deux années à venir. Pour les USA, a-t-il souligné, le Partenariat reste le meilleur cadre pour la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo. A cet égard, la COMIFAC demeure un organe essentiel dans ce processus. L'orateur a estimé qu'il fallait désormais élargir le bureau d'appui à la COMIFAC à d'autres bailleurs, mettre en place dans la sous région des mécanismes de financement efficaces en faveur de la COMIFAC et mener une étude plus stratégique à l'effet d'établir un partenariat sur une base égalitaire et non sur le principe de « donateurs » et « bénéficiaires ».

Monsieur Laurent STEFANINI, Ambassadeur Délégué à l'Environnement, est intervenu pour le compte de la France. Il a d'abord remercié le Gouvernement camerounais pour avoir bien voulu organiser cette sixième réunion et félicité le CANADA pour son acceptation d'être le prochain facilitateur. Il a de nouveau souligné l'importance du PFBC. D'après lui, le PFBC est une dynamique de dialogue sous régional dans le domaine forestier ; Il gagnerait davantage à le devenir dans l'intégration de la sous région.

L'orateur a souhaité que des mécanismes de financement propres à la COMIFAC soient mis en place. Parlant des aménagements forestiers, il a préconisé la prise en compte des techniques modernes avec l'utilisation des outils nouveaux en la matière. Il a conclu son propos en insistant sur les priorités actuelles à ne pas perdre de vue : les processus FLEG, REDD+ et la Convention sur le climat, afin de faire entendre pleinement la voix de l'Afrique Centrale.

Dans son intervention, M. Daniel HAAS, représentant le Ministère Fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ), a d'abord rappelé que l'Allemagne venait de connaître un changement de gouvernement et qu'un nouveau ministre de la coopération avait déjà pris ses fonctions. Il est toutefois attendu que la coopération au développement se poursuive, en accordant une importance accrue à la coopération régionale en Afrique, ainsi qu'aux thèmes de la lutte contre le changement climatique, de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles.

Il a rappelé que la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC a toujours été au premier rang des préoccupations de la coopération allemande en Afrique. C'est pour cette raison que l'Allemagne a mis en place un projet d'appui à la COMIFAC en 2005 et accepté de jouer le rôle de facilitateur en 2007.

Après avoir rappelé les succès du PFBC dans la coopération régionale et la promotion de la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale, il a évoqué les défis auxquels il faudra s'attaquer dans un très proche avenir : la mise en place du mécanisme autonome de financement, le renforcement des capacités institutionnelles de la COMIFAC et de ses institutions sous régionales partenaires, la coordination et l'alignement des projets et des programmes d'appui des partenaires.

Il a affirmé que l'Allemagne continuera à travailler comme partenaire engagé au sein du PFBC, d'abord en assurant une passation efficace de la facilitation au CANADA, puis en continuant ses efforts d'appui aux réformes sectorielles, aux transferts des technologies et au renforcement des capacités, tant au niveau régional qu'à celui du CAMEROUN et de la RDC.

M. Jean Claude NGUINGUIRI, représentant de la FAO, a indiqué les futurs axes d'intervention de cet organisme pour les deux années à venir ; il s'agira d'assurer l'harmonisation des politiques forestières au niveau de la sous région ; de favoriser la gestion durable et la valorisation des PFNL d'origine végétale au Cameroun, en RDC, au GABON, au CONGO, et en RCA ; de favoriser la gestion durable de la faune et de la viande de brousse ; d'assurer la gestion des écosystèmes fragiles, notamment les mangroves ; d'encourager la foresterie urbaine et périurbaine en ce qui concerne le bois énergie et la lutte contre les érosions.

Pour sa part, M. Aimé NIANOGO, représentant de l'UICN, a notamment invité les partenaires présents à plus de concertation et de mise en cohérence de leurs interventions, afin de crédibiliser davantage la COMIFAC et les autres organismes sous régionaux.

Quant à M. Sven WALTER, représentant du Mécanisme Mondial de la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification, il a présenté le bilan des activités de ce mécanisme. Ainsi, au nombre des acquis, il a cité : l'élaboration des stratégies financières intégrées, l'appui à l'analyse des mécanismes de financement novateurs, l'intervention de la CCD dans certaines études (Gestion durable des Forêts et gestion durable des terres).

M. NGANDJUI Germain, Coordonnateur du Programme TRAFFIC en Afrique Centrale, a présenté son organisme. TRAFFIC est un programme conjoint UICN / WWF qui contribue à la gestion durable des Forêts de l'Afrique Centrale en apportant son appui dans la mise en œuvre du Plan de Convergence. Comme nouveau partenaire du PFBC, TRAFFIC en Afrique Centrale se concentre sur le commerce de la viande de brousse, sur une bonne gouvernance du commerce de bois d'œuvre et des PFNLs, et sur la fermeture des marchés intérieurs illégaux d'ivoire et des routes de contrebande de l'ivoire.

Mme NTSAME, représentante de l'OIBT, a présenté les différents axes d'appui à cette organisation. Elle a relevé que les partenaires du Bassin de Congo manifestaient une faible agressivité à l'endroit de l'OIBT. Elle a ensuite décliné les cinq Programmes Thématiques élaborés par cette organisation au profit de tous ses pays membres. Elle a réitéré l'engagement de l'OIBT à appuyer la COMIFAC.

M. KOUKOU KOUAME, représentant du FSC, a notamment signalé que le « Forest Stewardship Council » a déjà procédé à la certification de plus de quatre (04) millions d'ha et entend contribuer à la mise en œuvre du REDD dans le Bassin du CONGO ainsi qu'à l'appui de la Facilitation.

M. ABDOULAYE NDIAYE, représentant du PNUD, a présenté les axes sur lesquels le PNUD travaille avec la COMIFAC, à savoir : la Stratégie REDD, le Projet TNS, le Mécanisme de financement durable des Aires Protégées du Bassin du Congo, la gestion du paysage du Lac OTMAR, le Renforcement des Aires Protégées en Guinée Equatoriale, et le paiement des services des Ecosystèmes.

M. Charles Albert PETRE, du projet « Grands singes », a présenté ce projet dont l'objectif principal consiste à développer l'écotourisme et à assurer la protection des grands singes hors des aires protégées, plus précisément, à la périphérie Nord de la Réserve du DJA, où sont logées ses activités.

Mme Natacha KOFOWOROLA QUIST, représentante de WWF, a souligné que cette ONG internationale continue à s'engager pleinement pour la gestion durable des écosystèmes forestiers. Elle a réitéré l'entière disponibilité de son organisation à coopérer avec les différents membres du PFBC et à soutenir le Partenariat.

Mme Cyrie SENDASHONGA, représentant du CIFOR et M. Alain BILLAND, représentant du CIRAD, ont mis l'accent sur l'importance de la recherche. Ils ont lancé un appel aux partenaires bailleurs afin qu'ils accordent un plus grand intérêt à ce secteur d'activités dont l'importance n'est plus à démontrer en matière de gestion durable des écosystèmes forestiers.

5. Travaux en ateliers et restitution de leurs résultats

Quatre ateliers thématiques ont eu à examiner, respectivement, les aspects suivants :

- le renforcement institutionnel de la COMIFAC ;

- la Gouvernance et les conditions cadre dans les pays du Bassin du Congo ;
- la Mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC et des conventions internationales majeures sur les forêts et l'environnement ;
- l'équilibre entre la conservation et l'utilisation durable des terres forestières, à l'exemple du TNS.

Des résumés de leurs rapports sont présentés ci-après, enrichis par les contributions et observations faites en séance plénière.

5.1 Rapport de l'atelier N°1

Thème: Renforcement institutionnel de la COMIFAC

Les travaux de l'atelier N°1 se sont déroulés dans une des salles du palais de Yaoundé sous la présidence de S.E.M Emmanuel BIZOT, Ministre des Eaux, Forêts, pêches et chasse de la République Centrafricaine, assisté par S.E.M François NAOUYAMA, Ministre de l'Environnement et de l'Ecologie de la RCA. Les membres de l'atelier ont désigné comme modérateur M. David ABOUEM à Tchoyi, ancien ministre de la République du Cameroun, et comme rapporteur M. MOULNANG TAL, Coordonnateur national de la COMIFAC de la République du Tchad.

Il était attendu de cet atelier :

- de faire le point actuel sur le mécanisme de financement autonome de la COMIFAC et de ses institutions sous régionales partenaires, et d'examiner d'autres possibilités de financement du fonctionnement de ces structures et des activités concourant à la mise en œuvre du plan de convergence
- d'examiner le cas spécifique du projet FORAF, éditeur de l'état des forêts d'Afrique Centrale et la pérennisation de ses acquis à travers l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC)
- de faire le point sur la réforme des institutions sous régionales partenaires (CEFDHAC, ADIE, OCFSA, OAB) décidée par le Conseil des Ministres de la COMIFAC

- de faire le point sur l'application des dispositions du Traité relatives à la mise en place des structures fonctionnelles pour la conservation et la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale

Le thème ci-dessus comportait quatre sous thèmes qui ont fait l'objet de présentations suivies de débats et des recommandations.

- **Sous thème N° 1 : Mécanisme autonome de financement de la COMIFAC et des institutions partenaires.**

Ce sous thème a été présenté par Monsieur Raymond MBITIKOM, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC.

Après un rappel succinct du processus ayant conduit à l'adoption de ce mécanisme, l'orateur a relevé les difficultés de sa mise en application par les Etats concernés. Jusqu'ici, seule la RCA l'a intégré dans sa législation interne. C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, la Conférence des Ministres CEEAC/COMIFAC tenue à Kinshasa en septembre 2009 a recommandé qu'une solution soit trouvée lors de la conférence des Ministres des Finances et des Chefs d'Etats de la CEEAC de décembre 2009.

Les membres de l'atelier ont fait les recommandations ci-après :

- A l'instar de la RCA, que tous les Etats membres intègrent le mécanisme de financement COMIFAC dans leur législation ;
- Que tous les Etats appliquent ce mécanisme, étant entendu qu'il a été proposé que le mécanisme COMIFAC (0,1%) soit intégré aux 0,4% du mécanisme CEEAC et perçu en même temps. En dehors du Congo, du Cameroun et du Gabon, aucun autre Etat membre ne s'acquitte pour le moment des 0,4% du mécanisme de financement de la CEEAC.
- Que la réunion des Ministres des Finances de Décembre 2009 se prononce définitivement sur ce sujet ;

Les partenaires au développement, ainsi que les autres membres de l'atelier, se sont inquiétés de ce que les Etats n'appuient pas suffisamment la COMIFAC et ses institutions partenaires dans le financement de leurs activités. Plus spécifiquement,

les partenaires se sont interrogés sur le degré d'adhésion et d'appropriation de la COMIFAC par les Etats membres. Ils ont manifesté leur impatience devant le retard pris pour la mise en place du mécanisme de financement COMIFAC.

Le Président de séance et le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ont rassuré sur la volonté politique des Etats membres et leur engagement en faveur de la COMIFAC et des différents organismes partenaires.

- **Sous thème N°2 : L'observatoire des forêts d'Afrique Centrale (OFAC) et le projet FORAF.**

Ce sous thème a été présenté conjointement par Messieurs Carlos WASSEIGNE et David ABOUEM.a TCHOYI

Il en ressort que le projet FORAF, mis en place pour la période 2007-2010, avait des objectifs précis qui ont été atteints en grande partie. Les participants ont été informés de ce que l'Union Européenne avait reconduit jusqu'en 2012 son financement au FORAF, éditeur de l'« Etat des Forêts ».

Etant donné que le projet FORAF va arriver à son terme, la COMIFAC a commandé une étude sur la pérennisation de l'OFAC. Le résumé de cette étude a été présenté par M. David Abouem a Tchoyi, l'un des consultants qui l'ont réalisée. Elle propose la mise en place d'une cellule légère intégrée à la COMIFAC jusqu'à 2013. L'OFAC deviendrait alors une cellule de l'ADIE réformée et ayant probablement intégré le volet « forêt » dans ses activités à partir de 2013. Cet observatoire pourrait cependant fonctionner comme une structure de l'ADIE délocalisée à Yaoundé, siège de la COMIFAC, si cette solution se révélait plus opportune pour son fonctionnement optimal

L'atelier a demandé qu'une attention particulière soit accordée à la question du financement de l'OFAC pour en assurer la viabilité, la fiabilité et l'indépendance scientifique des données. Des décisions claires devront être prises avant 2013 en tenant compte des coûts estimés tels qu'ils sont présentés dans l'étude. Les membres de l'atelier ont en outre insisté pour que l'OFAC ne constitue pas une

structure indépendante de l'ADIE lorsque cette agence sera devenue fonctionnelle. Les recommandations de l'étude ont été validées sous cet éclairage.

- **Sous thème N°3 : Point sur les institutions sous régionales partenaires.**

Les exposés ont été faits tour à tour par :

- L'Honorable ESSOLA ETOA Louis Roger pour la CEFDHAC ;
- Monsieur Philémon SELEBANGUE pour l'OCFSA ;
- L'ADIE et l'OAB n'avaient pas de représentants dans la salle.

Après la présentation des différents besoins des institutions sous régionales partenaires et de l'évolution différenciée de leurs processus de réforme, les intervenants ont exposé les difficultés auxquelles ils se heurtent et les évolutions enregistrées. Il en ressort que la difficulté majeure est celle de financement. L'atelier a relevé qu'il était urgent que les Etats trouvent une solution permanente à ce problème, dans l'esprit de ses recommandations faites sous la rubrique « mécanisme autonome de financement » ci-dessus.

Du point fait sur les réformes en cours, l'on peut retenir les éléments ci-après. Le processus de la réforme de la CEFDHAC et de l'OCFSA se heurte à certaines difficultés. Si la CEFDHAC a bien démarré sa réforme qui se poursuit encore, celles de l'OCFSA et de l'ADIE n'ont pas démarré, faute de financement. L'atelier a recommandé qu'un délai soit imparti pour la conduite de ces réformes afin d'en donner une meilleure lisibilité et de rendre ces organismes plus opérationnels.

Pendant la validation du rapport en séance plénière, il a été annoncé que la réforme de l'OCFSA et de l'ADIE débutera en janvier 2010, sur un financement de la BAD.

De manière plus spécifique, les partenaires ont vivement souhaité que les Etats d'Afrique Centrale manifestent de façon plus marquante leur volonté politique de rendre plus opérationnels ces organismes partenaires de la COMIFAC.

Pour ce qui est de l'OAB, organisme spécialisé de l'Union Africaine et qui regroupe des pays dont plusieurs ne sont pas membres de la COMIFAC, il a été

recommandé que des mesures soient prises à l'effet d'engager sa réforme. La séance plénière a recommandé que les termes de référence de cette étude incluent la possibilité pour l'OAB rénové de s'occuper également des aspects liés à la forêt et au rôle de celle-ci dans les changements climatiques. Elle a également décidé que les réformes des institutions soient dissociées. Elle a en outre demandé que celle de l'OCFSA démarre dès janvier 2010, car les moyens pour la réaliser ne manquent pas.

Séance tenante, les représentants de la République du Congo et de l'OIBT se sont engagés à s'associer à la BAD et à la COMIFAC pour contribuer à la réforme de certaines institutions partenaires.

- **Sous thème N° 4 : Point sur l'application des dispositions du traité relatives à la mise en place des structures fonctionnelles pour la conservation et la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale.**

Ce sous thème a été présenté par Monsieur C. M. FALKENBERG, qui a proposé trois (3) principales approches :

- L'approche projet, consistant à réformer les organisations partenaires ;
- L'approche légaliste, qui vise à mettre en place le cadre légal et à renforcer les institutions avant la mise en œuvre du Plan de Convergence, et ce à travers des projets d'appui.
- L'approche pragmatique, selon laquelle, en attendant la fonctionnalité des organismes partenaires, on utilise les structures relais provisoires jusqu'à l'aboutissement de la réforme de ces institutions.

L'atelier a retenu l'approche pragmatique. Concrètement, cela consisterait à:

- définir un cadre institutionnel et des projets d'appui en conformité avec les dispositions du traité de la COMIFAC ;
- mettre en place une structure intermédiaire identifiée de commun accord pour permettre la mise en œuvre du plan de convergence là où les structures mandatées ne sont pas fonctionnelles ;

- prévoir en parallèle le renforcement de la structure mandatée afin de permettre une passation de service pendant ou après l'exécution du projet ;
- Commencer le processus de réforme institutionnelle sans délais.

5.2 Rapport de l'atelier N°2

Thème : Gouvernance et conditions cadre dans les pays du Bassin du Congo

L'atelier N°2 a tenu ses travaux sous la présidence de S.E.M. Henri DJOMBO, Ministre du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement de la république du Congo. La modération était assurée par M. Samuel Makon puis le Dr. Richard Eba'a Atyi. Mr Alain Penelon, conseiller FLEGT à la COMIFAC, a été désigné comme rapporteur.

Il était attendu de cet atelier de:

- Faire le point sur les réformes forestières et leur mise en œuvre dans les pays du Bassin du Congo.
- Faire le point sur les progrès dans la certification des concessions forestières de production et le développement d'un standard régional de certification et les difficultés de son acceptation par certaines Organisations de la société civile.
- Faire le point sur l'avancement des négociations FLEGT avec l'Union Européenne et examiner la question de la légalité des bois vendus dans les marchés domestiques et régionaux du bois.
- Faire le point sur l'application des mesures d'atténuation des effets de la crise économique prises au niveau des pays de la sous-région.
- Faire le point sur le dialogue avec les nouveaux acteurs majeurs dans le secteur forestier à l'exemple de la Chine ;
- Déterminer une stratégie pour valoriser les acquis dans l'amélioration de la gouvernance et des conditions cadres dans les pays du Bassin du Congo.

Dans un tour d'horizon introductif, le président a rappelé le chemin parcouru depuis la Déclaration de Yaoundé en 1999 et souligné les évolutions enregistrées. Puis il a énuméré quelques-uns des principaux sujets d'actualité : réformes, harmonisation régionale, certification, gouvernance, changements climatiques, besoin d'un réel soutien financier, etc. La parole a alors été donnée aux différents intervenants.

- **Point sur les réformes forestières et leur mise en œuvre dans les pays du Bassin du Congo**

Le représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a dressé un inventaire du travail accompli jusque-là. Il a notamment mis l'accent sur l'insuffisance globale des ressources allouées à la promotion de ce programme de réformes.

- **Résultats des mesures d'atténuation des effets de la crise économique sur le secteur forestier, prises par les Etats d'Afrique Centrale.**

La deuxième intervention fut celle du Dr. Richard Eba'a Atyi du FORAF. Elle portait sur le suivi des mesures d'atténuation des impacts de la crise financière. Après avoir détaillé le contexte, les impacts et les réactions des pays, les participants ont déploré l'absence d'une solution concertée. Ils ont insisté sur la nécessité d'associer plusieurs mesures telles que le développement de l'intérêt pour le marché local, la promotion des Produits Forestiers Non Ligneux, l'encouragement à la certification et un dispositif transitoire des mesures fiscales.

L'atelier a mis l'accent sur la nécessité d'avoir une vision plus globalisante et harmonisée des solutions d'avenir, en tirant profit de la crise actuelle pour un profond changement de mentalités au service de la gouvernance et du développement durable.

- **Certification des concessions forestières de production dans les pays d'Afrique Centrale**

Elie Hakizumwami, Responsable régional Forêt du WWF, a présenté le cheminement de son organisation pour développer et promouvoir une foresterie responsable dans le Bassin du Congo. Cette foresterie responsable est basée sur

des éléments fondamentaux tels qu'une conscientisation générale des acteurs, y compris les bailleurs, le développement de tout partenariat profitable tant à la gestion durable de la ressource forestières qu'au soutien des acteurs locaux, la promotion de la transparence et le développement des liens commerciaux entre producteurs et acheteurs.

Dans son intervention sur les cahiers de charges sociales de la foresterie responsable, M. Pierre Methot du WRI a mis en exergue le besoin d'instaurer un cadre juridique légal pour fixer les termes de l'entente entre les sociétés forestières, l'administration et les populations locales. En accroissant la transparence sur ces cahiers des charges, il y a lieu d'en faire un outil d'apaisement social entre tous les acteurs du terrain.

Le sujet de la certification forestière a fait l'objet d'échanges qui montrent que, même si elle n'est pas actuellement accessible à toute entreprise forestière, elle porte en elle les éléments consensuels d'une durabilité et d'une légalité reconnues utiles et incontournables aujourd'hui.

- **Négociations des APV et légalité des bois des marchés domestiques et régionaux**

L'intervention de M. Alain Penelon en sa qualité de conseiller FLEGT/COMIFAC a brossé un état d'avancement des pays sur le processus FLEGT. Elle a souligné la richesse de l'expérience acquise sur un processus complexe et pertinent pour lutter contre l'exploitation forestière illégale et le commerce qui y est associé. De ces expériences, il ressort une méthodologie d'approche et de conduite du FLEGT qui permet à la fois de mieux structurer l'information préalable aux pays demandeurs et de plus rapidement conduire la négociation pour les pays qui s'engagent.

M.Paolo Cerrutti du CIFOR a ensuite exposé les résultats d'une recherche en cours sur le fonctionnement du marché domestique informel du bois. L'étude qui s'appuie sur une année de collecte des données dans 4 pays de la sous région a souligné l'oubli de ce secteur dans l'économie nationale. Pourtant ce secteur très dynamique comporte un impact positif réel.

L'atelier a demandé qu'une différence soit faite entre ce qui est informel et ce qui est illégal. Après s'être interrogé sur le devenir des forêts du domaine forestier non permanent et la légalité de leurs productions, il a insisté sur la nécessité d'appuis financiers à la recherche pour construire des outils d'aide à la décision pour demain.

Ce débat a remis en évidence la nécessité de traiter le marché domestique et le marché africain avec plus de bienveillance et de considération.

Mme Jeanne Marie Mindja du REFADD a complété les interventions sur la légalité des bois avec une présentation axée sur la promotion du réseautage pour promouvoir de vrais échanges en vue du développement d'une politique forestière régionale consensuelle. Ces actions pourraient utilement servir les réformes à mettre en œuvre au niveau régional.

- **Dialogue avec les nouveaux acteurs majeurs dans le secteur forestier d'Afrique Centrale à l'exemple de la Chine**

Mme Cornelia Seegers Sylla (Facilitation PFBC) a brièvement rappelé l'historique du dialogue avec la Chine depuis 2007, date de la première participation de ce pays aux réunions du PFBC, ainsi que le contenu de la feuille de route PFBC établie en vue d'une coopération structurée entre la Chine et l'Afrique Centrale. Des initiatives en vue de la mise en œuvre de cette feuille de route ont déjà été prises, à l'exemple du recrutement d'un conseiller sénior de la Chine attaché à la Facilitation du PFBC pour dialoguer avec les autorités chinoises responsables de la structuration de la coopération avec l'Afrique.

Suite à ces échanges, la Facilitation s'est associée à la mise en œuvre du mécanisme de coordination bilatéral entre l'Union Européenne et la Chine pour faciliter un échange sur les préoccupations partagées de la légalité des bois entre la COMIFAC et la Chine. Le dernier forum de coordination sino-africain (novembre 2009) ayant confirmé son accord pour intégrer les questions d'environnement et de biodiversité dans le dialogue politique Chine- Afrique, ces échanges officiels devront bientôt aboutir.

Le ministre des finances et du commerce de la Chine a développé un code de conduite pour les entreprises chinoises d'outre-mer. En collaboration avec les partenaires en Asie, TRAFFIC a développé une expertise qui peut appuyer la Chine, la COMIFAC et les partenaires du PFBC dans le suivi de la gestion durable et le respect de la légalité dans les concessions et entreprises chinoises opérant dans la sous région.

Plusieurs membres de l'atelier ont apporté des contributions à ces différentes thématiques. Les sujets repris dans cette session ont souligné la nécessité de soutenir politiquement les agences spécialisées de la COMIFAC pour maintenir la réflexion et la construction d'outils toujours plus performants.

5.3 Rapport de l'atelier N°3

Thème : Mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC et des Conventions internationales majeures sur les forêts et l'environnement

Le troisième atelier était présidé par S.E.M José ENDUNDO BONONGE, Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme de la RDC. A ses côtés comme modérateur furent désignés M. Martin Tadoum, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, et comme rapporteur M. José Illanga.

Dans le Cadre de Coopération adopté en février 2005 à Brazzaville, les partenaires membres du PFBC ont réaffirmé leur volonté d'appuyer la mise en œuvre effective du Plan de Convergence de la COMIFAC. Ils ont également décidé de partager les informations en vue d'une meilleure coordination de leurs activités en faveur de conservation, de gestion durable des écosystèmes forestiers, de croissance économique et de réduction de la pauvreté dans les pays d'Afrique Centrale. Pour atteindre ces objectifs fondamentaux, les membres du PFBC ont convenu entre autres d'insérer leurs actions dans les programmes nationaux et régionaux des Etats membres de la COMIFAC et d'apporter leur appui à la mise en œuvre de leurs engagements internationaux (Conventions internationales majeures sur les forêts et l'environnement), à la définition et à l'évaluation des positions régionales dans le dialogue international sur les forêts et l'environnement, et au développement des politiques nationales.

Comme tout le monde le sait, le Plan de Convergence de la COMIFAC constitue la plateforme commune d'actions prioritaires à réaliser aux niveaux sous régional et de chaque Etat pour atteindre les objectifs convergents définis en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers.

Il était donc attendu que cet atelier puisse :

- Examiner et proposer des mesures pour une meilleure appropriation du plan de convergence de la COMIFAC au niveau de chaque pays membre.
- Examiner et proposer des mesures pour la mise en œuvre équilibrée de tous les axes du plan de convergence au niveau des pays membres de la COMIFAC
- Examiner et proposer des démarches appropriées pour i) une préparation efficace des positions de la sous région dans les négociations en cours, ii) une préparation efficace des négociateurs techniques et politiques chargés de les mener et iii) le développement des stratégies communes à suivre
- **Mesures pour une meilleure appropriation du plan de convergence de la COMIFAC au niveau de chaque Etat membre et pour une mise en œuvre équilibrée de tous les axes de ce plan au niveau de chaque pays.**

Le Secrétaire Exécutif adjoint de la COMIFAC **M. Martin Tadoum**, a présenté la situation aux niveau national et sous régional. Il en ressort qu'un premier plan d'opérations a été élaboré pour 2006-2008, et un second pour 2009-2011. Les actions suivantes ont par ailleurs été réalisées.

Au niveau sous-régional

- Signature de l'accord sous-régional sur le contrôle forestier
- Adoption de directives sur la gestion durable des Produits Forestiers Non Ligneux
- Mise en place de l'observatoire des forêts
- Création de deux complexes transfrontaliers d'aires protégées
- Création de groupes de travail thématiques (GTBAC, GTC, GTCCD, etc.) sur les conventions internationales

- Création de la fondation TNS, mise en place du Fonds Forestier du Bassin Congo, etc.
- Renforcement des capacités des experts en matière de négociation

Au niveau national

- Mise sous aménagement de 22% de la superficie des forêts de production du Bassin du Congo;
- Certification accrue des concessions forestières : Environ 4,7 d'hectares de forêts certifiées
- Efforts de conservation: environ 50 millions ha d'aires protégées, soit 9% de la superficie de la sous région
- Engagement dans le processus APV
- Ratification des conventions par les pays et désignation des Points focaux des conventions.
- En perspective, il est prévu de réviser ce plan d'opérations, afin de l'adapter aux nouveaux enjeux (changements climatiques ; REDD). L'adhésion de nouveaux partenaires au développement tels que le Canada et le Japon est également attendue.

Toutefois, l'appropriation du Plan de Convergence au niveau national reste faible, et l'insuffisance des moyens financiers pour sa mise en œuvre constitue une de ses grandes faiblesses.

L'atelier a recommandé que les Etats membres de la COMIFAC remplissent toutes leurs obligations par rapport à chacun des dix axes, aussi bien au plan normatif que financier. Il a appelé les partenaires à accentuer leurs interventions pour soutenir les efforts des pays d'Afrique Centrale.

- **Le Fonds Forestier du Bassin du Congo (FFBC) et la mise en œuvre du Plan de Convergence.**

Cet exposé a été présenté par **M. Bamba DIOP** de la Banque Africaine de Développement (BAD). L'objectif global du FFBC est d'atténuer la pauvreté et de

relever le défi du changement climatique à travers la réduction du taux de déforestation dans le Bassin du Congo, à travers :

- le ralentissement du taux de déforestation ;
- la mise en place des mécanismes de préservation des forêts ;
- l'amélioration des conditions de vie des communautés.

Il existe une synergie entre les objectifs stratégiques du FFBC et les axes du Plan de Convergence de la COMIFAC, et en particulier les axes 2 (Connaissance des ressources), 6 (Développement d'autres activités et lutte contre la pauvreté) et 9 (Développement des mécanismes de financement).

L'état d'avancement de l'opérationnalisation du FFBC depuis son lancement en juin 2008 à Londres a été présenté aux membres de l'atelier, ainsi que son organigramme et la liste des dix projets retenus pour novembre 2009

- **Démarches appropriées pour une préparation et une défense efficaces des positions de la sous région dans les négociations internationales sur les forêts et l'environnement**

Le rapport préparé par le Dr. **Rufin Antoine Oko, copilote du GTBAC**, rappelle dans la présentation du contexte que tous les pays de l'espace COMIFAC s'orientent vers le développement durable. La prise de conscience actuelle de la crise écologique mondiale et du danger que court notre planète a conduit la communauté internationale à se pencher sur ce nouveau mode de gestion et d'utilisation des ressources naturelles et de développement, garant de la préservation des grands équilibres environnementaux, de l'utilisation équitable et de la pérennisation des ressources pour le bien-être économique et social des générations présentes et futures. Cette attitude répond à l'objectif 3 de la CDB, à savoir l'Accès et le Partage juste et équitable (APA) des avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques.

Le rapport décline ensuite la stratégie de mise en œuvre de la CDB en générale et de l'APA en particulier, notamment les dix thématiques retenues par le GTBAC. Les avancées du GTBAC et les démarches stratégiques entreprises en

matière de négociations internationales sur l'APA de 2006 à 2009 ont aussi été présentées.

Pour ce qui est des négociations internationales actuelles sur les deux grandes conventions majeures (Convention sur la Diversité Biologique et Convention sur les Changements Climatiques), les groupes de travail créés à cet effet ont coordonné le développement des positions régionales à transmettre aux négociateurs nationaux afin qu'une stratégie régionale puisse être élaborée. Il avait été observé jusque-là une faible implication du niveau politique des Etats, à qui il revient en définitive de défendre les positions de la sous région auprès des instances de négociation. Cette lacune vient heureusement d'être comblée à Kinshasa (RDC) où les Ministres en charge des forêts et de l'environnement de 7 pays d'Afrique Centrale ont adopté une « Déclaration de Kinshasa » qui présente la position commune des pays de la COMIFAC sur le nouveau régime climat post-Kyoto 2012 ». C'est cette position qui sera négociée au sommet de Copenhague en décembre prochain et qui intègrera des éléments concernant des mécanismes d'atténuation d'une importance majeure pour la conservation des forêts du Bassin du Congo. Une stratégie appropriée devrait maintenant être développée afin que cette position commune soit fermement communiquée et retenue à Copenhague.

L'atelier a pris acte de ces évolutions positives. Il a recommandé qu'à travers des réunions, des consultations et le recours à des expertises avérées, les pays de la sous-région s'accordent désormais pour se concerter systématiquement afin d'affiner leurs stratégies et d'harmoniser leurs points de vue pour préparer efficacement les négociateurs chargés de défendre leurs positions aux plans technique et politique.

5.4 Rapport de l'atelier N°4

Thème : L'Equilibre entre la conservation et l'utilisation durable des terres forestières à l'exemple du TNS (Tri National de la Sangha)

Les travaux de l'atelier n°4 se sont déroulés sous la Présidence du Professeur **Elvis NGOLLE NGOLLE**, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun. Le **Dr USONGO Léonard** de l'UICN a été chargé d'assurer la facilitation des travaux. Le

secrétariat était assuré par MM. MAHAMAT HABIBOU du Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun et Dominique ENDAMANA de l'UICN.

L'objectif des travaux était d'échanger sur les mécanismes qui concilient la conservation et l'utilisation durable des ressources en prenant l'exemple du TNS. La plupart de pays d'Afrique Centrale ont créé beaucoup d'aires protégées qui représentent aujourd'hui environ 9% de leurs superficies, en se basant sur le concept d'écorégions ou celui d'écosystèmes fragiles. Mais cette démarche ne répond pas nécessairement à une approche systémique et cohérente d'intégration de tous les écosystèmes à même d'assurer la conservation de l'immense diversité biologique de cette sous région.

L'axe 4 du Plan de Convergence de la COMIFAC vise ainsi à mettre en place, à l'échelle sous régionale, un réseau d'aires protégées représentatif de différents écosystèmes et de la diversité biologique. Il y est notamment question de renforcer le réseau d'aires protégées nationales, de procéder à la gestion concertée des zones et aires protégées transfrontalières et d'optimiser la valorisation des ressources phyto génétiques de la sous région, afin de pouvoir perpétuer le patrimoine biologique et génétique des écosystèmes forestiers et contribuer de manière significative au développement socio-économique.

Mais la mise en place et la gestion de ces aires protégées se heurtent de plus en plus à d'autres formes d'utilisation de ces terres forestières, au point d'amener à se poser des questions sur la validité du modèle actuel qui distingue les tâches et les fonctions de chaque partie prenante (Etat, ONG, populations locales) sans intégration suffisante de l'ensemble des acteurs. En s'engageant à apporter un appui à la mise en œuvre de ce plan de convergence sous-régional, les partenaires membres du PFBC se sont en même temps engagés à aider la sous région à conserver sa biodiversité pour le bien des populations locales, des pays concernés et de l'humanité tout entière, en apportant leur soutien aux actions liées aux aires protégées et aux réseaux de protection des parcs transfrontaliers.

En prenant exemple sur le Tri National de la Sangha (TNS), les membres de cet atelier devaient, de manière spécifique :

- Faire l'état des lieux des aires protégées en Afrique Centrale en rapport avec l'atteinte des objectifs définis dans le plan de convergence ;
- Décrire les tendances actuelles et leur évolution par rapport à la vision initiale du TNS et proposer des solutions pour améliorer la situation actuelle ;
- Faire l'analyse critique de l'approche de gestion des aires protégées ;
- Parler des mécanismes de financement de la gestion durable des terres forestières.

Dans son mot introductif, le Ministre NGOLLE NGOLLE a rappelé le contexte du « Tri-National de la Sangha » qui est né d'un Accord de Coopération entre le Cameroun, le Congo et la RCA, et l'a présenté comme une initiative faisant suite au premier Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale tenu à Yaoundé en 1999. Il a ensuite rappelé les objectifs de gestion des trois parcs nationaux dont Lobéké au Cameroun, Nouabalé Ndoki au Congo et Dzanga Ndoki en RCA et leurs périphéries.

La parole a été donnée au facilitateur qui a présenté le TNS en faisant ressortir les différentes formes d'utilisation des terres, les opportunités, les menaces et les défis qui se présentent à ce paysage.

Par la suite les participants ont suivi cinq exposés portant sur les points suivants :

- **Etat des lieux des aires protégées et mise en œuvre de l'axe 4 du Plan de Convergence de la COMIFAC**

Dans son exposé, M. Jean-Pierre AGNANGOYE, Secrétaire Exécutif du Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC), a présenté un état des lieux des aires protégées de la sous-région. Cet état des lieux fait apparaître qu'il y a 116 aires protégées dont 33 sites pilotes, et passe en revue les différents modes de gestion de ces aires protégées, l'appui à la conservation des écosystèmes et de la biodiversité, la gestion concertée des complexes d'aires protégées, l'appui à la valorisation de la biodiversité et au développement des activités génératrices de revenus, les financements, etc.

- **Conservation et développement dans le Tri National de la Sangha : une approche « paysage »**

L'intervention de Jeff Sayer de l'UICN, Programme Conservation de Forêts, a porté sur l'interprétation par l'UICN de l'approche « paysage », les interventions dans le site, les indicateurs de performance, les orientations pour concilier la conservation et le développement et des directives utiles pour une approche « paysage ».

- **Analyse Critique de l'approche de gestion des aires protégées**

M. Timothée FOMETE, directeur de la Fondation TNS, a présenté les acquis du TNS pour la période 2000 – 2009 et les fondements sur lesquels repose l'approche de gestion des aires protégées du TNS. Il a relevé les critiques ci-après : une évolution institutionnelle timide vers la structuration d'un véritable service de la conservation, des conflits d'occupation des espaces forestiers par l'agriculture et les mines, la paupérisation des populations et l'accroissement de leur fragilisation, et enfin des difficultés à intégrer les problématiques émergentes et des concepts novateurs. Il a conclu en présentant les perspectives de la Fondation TNS et les initiatives en cours pour relever les défis rappelés ci-dessus, avec l'appui de cette Fondation.

- **Mécanismes de financement durable pour la gestion durable des terres/forêts en Afrique Centrale**

L'exposé de Sven WALTER du « Mécanisme Mondial » a porté sur les possibilités d'accroître les financements destinés à la gestion durable des forêts et des terres, les processus et les politiques y relatifs, les opportunités et les contraintes pour mobiliser des ressources, ainsi que les portes d'entrée en Afrique Centrale pour effectuer cette mobilisation des ressources.

- **Bénéfices multiples de REDD à l'échelle des paysages, à l'image du TNS**

M. Ken Creighton du WWF a présenté le processus REDD et son cadre d'application. Il a rappelé les cinq centres d'intérêt de REDD+, à savoir : la

déforestation ; la dégradation des forêts ; la conservation des stocks de carbone forestier ; l'accroissement de la séquestration du carbone forestier. Il a également énuméré les multiples avantages que procure REDD+ sur les plans économique (dont l'accès au capital), culturel, environnemental, climatique... dans un paysage où les populations demeurent extrêmement pauvres.

Toutefois, ces avantages ne peuvent être capitalisés que si les efforts de conservation permettent de préserver un couvert forestier sain, à travers une gestion durable. Il a conclu en affirmant que si un accent judicieux est mis sur les opportunités de développement offertes par REDD+, il est possible de bénéficier des ressources à l'échelle mondiale pour procurer des avantages durables au niveau local, tout en contribuant de manière à la fois durable et mesurable à la résolution des problèmes d'ordre planétaire tels que les changements climatiques.

Des préoccupations majeures ont été exprimées au cours des débats qui ont suivi ces interventions, notamment sur les aspects suivants:

- Les critères de création des aires protégées
- Les enjeux des investissements sud - est asiatiques
- L'impact de l'écotourisme dans l'amélioration des conditions de vie des populations locales
- La gestion de la faune dans les concessions d'exploitations forestières
- L'accès des populations aux ressources, notamment les PFNL dans les aires protégées
- Aires protégées et moyens d'existence des communautés locales
- La compatibilité entre l'exploitation minière et les aires de conservation
- La prise en compte des droits d'usage des peuples autochtones (pygmées)
- Timide évolution institutionnelle vers la structuration d'un véritable service de la conservation

L'atelier a formulé neuf (9) recommandations à l'intention de différents acteurs et partenaires, afin qu'ils puissent:

1. Appuyer la création d'un contexte de financement favorable pour la mobilisation des ressources financières (contexte financier, institutionnel, politique, environnemental, technique) ;
2. Appuyer les pays membres de la COMIFAC dans les négociations internationales et leur demander de mettre à disposition des ressources nationales destinées à la gestion des terres et des forêts, y compris celles destinées au fonctionnement de la COMIFAC ;
3. Renforcer l'intégration de la gestion durable des terres et des forêts comme domaine transversal dans les processus politiques majeurs ;
4. Renforcer les capacités sur l'application intégrée des mécanismes de financement traditionnels et novateurs ;
5. Définir une nouvelle approche de partenariat et de renforcement des capacités fondée sur une mobilisation accrue de l'expertise sous régionale et internationale et l'assistance technique et managériale auprès des conservateurs / experts nationaux ;
6. Renforcer les capacités des institutions gouvernementales et de la société civile ;
7. Réinvestir une proportion des bénéfices tirés de l'exploitation minière dans la conservation et le développement local ;
8. Mettre en place des structures autonomes dans la gestion des aires protégées ;
9. Mobiliser des ressources humaines compétentes et assurer des interventions pratiques et des réalisations concrètes dans les sites de conservation.

Comme pour les trois autres, les conclusions des travaux de cet atelier ont été présentées, enrichies et adoptées en séance plénière.

6. Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été marquée par deux interventions. Dans leurs allocutions, M. Hans SCHIPULLE, Facilitateur du PFBC sortant et S.E.M. Elvis NGOLLE NGOLLE, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun ont félicité

les participants pour la qualité de leurs contributions. Ils ont souhaité un plein succès à la facilitation canadienne, et invité les partenaires à accentuer leurs efforts en vue de la conservation et de la gestion durable des forêts du Bassin du Congo, second poumon de la planète.

Les représentants des Etats, des Partenaires au développement, du secteur privé, des ONG et autres organisations ou associations nationales et internationales ont été invités à veiller personnellement à la mise en œuvre des conclusions de cette sixième réunion plénière qui a éminemment confirmé l'utilité et l'importance du PFBC.

Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère aussi conviviale que productive, et tous les participants ont souhaité un plein succès à la facilitation canadienne.

7. Annexes

7.1 Ordre du jour de la 6^{ème} réunion du PFBC

Jour 1 : Mercredi, 11 novembre 2009 – Day 1: Wednesday, 11 November 2009

8h00 – 8h45 :

- Arrivée et installation des participants/*Arrival of participants*

8h45 – 9h00

- Arrivée et installation des Ministres/*Arrival of Ministers*

9h00 : Séance plénière ouverte dans le Hall à l'ensemble des partenaires et observateurs/ *Plenary Session opens to all partners and observers in the Hall*

9h00 - 9h15 :

- Introduction au marché de l'information dans le Hall du Palais des Congrès /*Introduction to the Information Market in the Hall of Palais des Congrès (Mr. Hans Schipulle, CBFP Facilitator)*

9h15 – 10h30 :

- Marché de l'information / *Information Market*

10h30 – 11h00 :

- Pause-Café/*Coffee break*

11h00 - 12h00: Cérémonie d'ouverture officielle /*Official Opening Ceremony*

- Allocution de bienvenue du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé/*Welcome Speech by the Yaounde Government Delegate*
- Mot introductif du Facilitateur du PFBC/*Introductory speech by the CBFP Facilitator*
- Intervention de S.E Ile Haut Commissaire du Canada au Cameroun (Jean-Carol Pelletier)
- Allocution du Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun/*Speech by the Cameroonian Minister of Forests and Fauna*
- Allocution du Directeur Général Adjoint du Ministère Fédéral pour la Coopération et le Développement de l'Allemagne/ *Speech by General Director Delegate of German Federal Ministry for Cooperation and Development*

- Discours d'ouverture du Ministre des Eaux, Forêts, pêches et chasse de la République Centrafricaine, Président en exercice de la COMIFAC/*Opening speech by the CAR Minister of Forests, Fisheries and Hunting, President in office of the COMIFAC*

12h00 - 13h00 :

- Présentation du rapport état des forêts du Bassin du Congo 2008/*Presentation of the report State of the Congo Basin forests 2008 (Carlos de Wasseige/Richard Eba'a Atyi, FORAF)*

13h00 - 14h30 :

- Pause – Déjeuner/*Lunch break*

14h30-16h00 :

- Rapports généraux du PFBC : bilan des activités menées par la Facilitation du PFBC au cours de la période 2007-2009 ; point sur la prochaine facilitation du PFBC/*General reporting of the CBFP : activities carried out by the Facilitation in the period 2007-2009 ; communication about the next facilitation (Hans Schipulle, Facilitateur PFBC)*
- Rapports généraux de la COMIFAC : bilan des activités menées au cours de la période 2007-2009, principaux résultats de l'évaluation du Plan de Convergence de la COMIFAC/*General reporting of the COMIFAC : activities carried out by the COMIFAC in the period 2007-2009 ; main results of the evaluation of the COMIFAC Convergence Plan (Raymond Mbitikon & Martin Tadoum, SE COMIFAC)*
- Echanges en plénière sur les deux rapports généraux/*plenary participants discuss the two reports*

16h00 – 16h30 :

- Pause – Café/*Coffee break*

16h30 - 18h00 :

- Réactions et contributions des partenaires / *Partners' reactions and contributions*

18h00 – 18h30 :

- Organisation des groupes de travail thématiques pour le deuxième jour/*Organisation of thematic working groups for the second day*

19h00 - 21h00 :

- Cocktail Dinatoire offert par le MINFOF/ PFBC à l'Hôtel Hilton de Yaoundé/*Reception offered by the CBFP at the Yaoundé Hilton Hotel*

Jour 2 : Jeudi, 21 novembre 2009 – Day 2: Thursday, 12 November 2009

8h30 : Séance plénière ouverte à l'ensemble des partenaires et observateurs/*Plenary Session open to all partners and observers*

8h30 – 9h00 :

- Contributions des partenaires

9h00 – 9h45 :

- Introduction aux thèmes ci-après/*Preliminary introductions to the following themes :*
 - Renforcement institutionnel de la COMIFAC/*Institutional strengthening of the COMIFAC*
 - Gouvernance et conditions cadres dans les pays du Bassin du Congo/*Governance and framework conditions in the Congo Basin states*
 - Mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC et des Conventions internationales majeures sur les forêts et l'environnement/*Implementation of the COMIFAC Convergence Plan and major international environmental and forest conventions*
 - Equilibre entre la conservation et l'utilisation durable des terres forestières à l'exemple du TNS (Trinational de la Sangha)/*Reconciling conservation with the sustainable use of forest areas (example of the Sangha Tri-National)*

9h45 – 10h00 :

- Pause – Café/*Coffee break*

10h00 – 13h00 :

- Ateliers thématiques
 - Atelier sur le renforcement institutionnel de la COMIFAC, sous la présidence de **S.E. Emmanuel BIZOT**, Ministre des Eaux, Forêts, Pêches et Chasses de la RCA, Président en exercice de la COMIFAC/*Workshop on institutional strengthening of the COMIFAC, presided over by H.E. Emmanuel BIZOT, Minister of Waters, Forests, Fisheries and Hunting of RCA, President in office of the COMIFAC*
 - Atelier sur la gouvernance et les conditions cadre dans les pays du Bassin du Congo, présidé par **S.E. Henri DJOMBO**, Ministre du Développement durable, des Forêts et de l'Environnement du Congo/

Workshop on governance and framework conditions in the Congo Basin states, presided over by H.E. Henri DJOMBO, Minister of Sustainable Development, Forests and Environment, Republic of Congo

- Atelier sur la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC et des conventions internationales majeures sur les forêts et l'environnement, présidé par **S.E. José EDUNDO BONOGE**, Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme de la RDC/
Workshop on the implementation of the COMIFAC Convergence Plan and major international forest and environmental Conventions, presided over by H.E. José EDUNDO BONOGE, Minister of Environment, Nature Conservation and Tourism, DR Congo
- Atelier sur l'Equilibre entre la conservation et l'utilisation durable des terres forestières à l'exemple du TNS (Trinational de la Sangha), présidé par **S.E. Elvis NGOLLE NGOLLE**, Ministre des Forêts et de la Faune
du Cameroun
Workshop on reconciling conservation with sustainable use of forest resources using the example of the Sangha Tri-National, presided over by H.E. Elvis NGOLLE NGOLLE, Minister of Forests and Fauna, Cameroon

13h00 – 14h30 :

- Pause – Déjeuner/Lunch break

14h30 - 16h30 :

Séance plénière de restitution des travaux en groupe ouverte à l'ensemble des partenaires et observateurs/ *Plenary session to present the reports of the working groups, open to all partners and observers*

14h30 – 15h00 :

- Restitution des travaux de l'atelier sur le renforcement institutionnel de la COMIFAC, /*Reporting on outcomes of the workshop on the institutional strengthening of the COMIFAC*

15h00 – 15h30 :

- Restitution des travaux de l'atelier sur la gouvernance et les conditions cadre dans les pays du Bassin du Congo/*Reporting on outcomes of the workshop on governance and framework conditions in the Congo Basin states*

15h30 – 16h00 :

- Restitution des travaux de l'atelier sur la mise en œuvre du Plan de convergence de la COMIFAC et des Conventions internationales majeures sur les forêts et l'environnement /*Reporting on outcomes of the workshop on the*

implementation of the COMIFAC Convergence Plan and major international forestry and environmental Conventions,

16h00 – 16h30 :

- Restitution des travaux de l'atelier sur l'Equilibre entre la conservation et l'utilisation durable des terres forestières à l'exemple du TNS (Trinational de la Sangha)/*Reporting on outcomes of the workshop on reconciling conservation with sustainable use of forest resources using the example of the Sangha Tri-National*

16h30 – 17h00 :

Pause – Café/*Coffee break*

17h00 - 18h00 :

- **Cérémonie de clôture/*Closing ceremony***
 - Lecture et adoption du Communiqué final de la réunion plénière/*Reading and adoption of the final communiqué of the plenary meeting*
 - Discours de clôture/*Closing Speeches*

EXCURSIONS/EXCURSIONS

Jour 3/Day 3: Vendredi, 13 - Samedi 14 novembre 2009/Friday, 13 - Saturday, 14 November 2009

Excursions guidées (1 jour) dans le parc national de Mfou (réserve de gorilles) ou dans une concession forestière sous aménagement (2 jours). N.B. une seule destination à être sollicitée par tout participant (voir fiche d'enregistrement)/

Guided tour (1 day) of the Mfou National Park (gorilla reserve) or of a managed forest concession (2 days). N.B. only one of the two excursions can be chosen by each participant (as in registration form)

7.2 Discours prononcés pendant la cérémonie d'ouverture

ALLOCUTION DE BIENVENUE DE M. DIEUDONNE MBARGA ADJOINT AU DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres;

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et les Chefs des Missions Diplomatiques ;

Monsieur le Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organismes Internationaux ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations non Gouvernementales ;

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un immense plaisir de souhaiter , au nom du Délégué du Gouvernement empêché, la bienvenue en terre camerounaise et notamment à Yaoundé, capitale politique de notre pays, aux Membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, aux délégations des pays membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), ainsi qu'aux Partenaires techniques et financiers présents qui, malgré leurs calendriers chargés, ont accepté d'effectuer le déplacement de Yaoundé, pour prendre part aux travaux de la 6ème Réunion Plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC).

Mesdames et messieurs,

Le choix de Yaoundé pour abriter cette 6ème Réunion Plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo est un grand honneur fait à notre pays et plus particulièrement à sa capitale politique. Ce choix, faut-il le dire, n'est pas le fait du hasard. Il témoigne en effet, de la reconnaissance de la communauté internationale pour les efforts déployés par le Cameroun pour gérer en bon père de famille ses ressources forestières.

Il nous souvient, Mesdames et Messieurs, que c'est à Yaoundé que les Chefs d'Etat d'Afrique Centrale s'étaient réunis en mars 1999, sur invitation de Son Excellence M. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, dans un Sommet resté historique et qui a abouti à la Déclaration de Yaoundé sur la conservation et la gestion durable des forêts tropicales. Un autre fait non moins éloquent de la considération que les pays de la sous région d'Afrique Centrale ont pour notre pays, est le fait d'avoir choisi Yaoundé pour abriter le siège de l'institution intergouvernementale, la COMIFAC, qui tire son origine de la Déclaration de Yaoundé dont elle est par ailleurs chargée de suivre la mise en oeuvre.

Cette 6ème réunion plénière du PFBC se tient à la veille du sommet de Copenhague sur le changement climatique qui devra prolonger et approfondir les engagements pris dans le cadre du protocole de Kyoto négocié en 1997 et dont les engagements prennent fin en 2013. Avec l'engagement actuel de toutes les puissances industrielles du monde aux négociations en cours, notre souhait le plus ardent est de voir ce sommet aboutir à un nouvel accord à la hauteur des enjeux environnementaux actuels, un accord juste qui prend aussi en compte et récompense les efforts des pays d'Afrique Centrale pour la conservation et la gestion durable de nos forêts, actions dans lesquelles sont également engagées certaines communes du territoire national.

Mesdames et Messieurs, J'espère que les deux jours de travaux de la 6ème Réunion plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo vous permettront d'échanger pleinement et de mettre tout le monde à niveau et que les moyens multiformes suivront pour une mise en oeuvre complète de la stratégie régionale dérivée de la Déclaration de Yaoundé. Les visites de terrain qui s'en suivront vous

permettront aussi de mesurer les efforts que déploie notre pays pour traduire dans les faits toutes les réformes déjà entreprises en matière de développement forestier.

Je vous invite donc à profiter de votre présence à Yaoundé pour visiter ses coins et recoins, goûter à l'art culinaire local et jouir pleinement de l'hospitalité légendaire de cette ville qui est l'un des fondements de sa célébrité.

Je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie pour votre aimable attention.

Mot Introductif de M. Hans Schipulle, Facilitateur du PFBC

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres;

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et les Chefs des Missions Diplomatiques ;

Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organismes Internationaux ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations non Gouvernementales ;

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais avant toute chose dire merci, du fond du coeur, à Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, pour les chaleureux souhaits de bienvenue adressés à tous les participants venus des quatre coins du monde pour prendre part à cette réunion plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo.

Je voudrais lui dire combien les participants apprécient la beauté naturelle et le doux climat de Yaoundé, la ville aux sept collines. Mais ces participants sont aussi sensibles aux marques personnelles que Monsieur le Délégué Général du Gouvernement imprime à cette ville et qui feront bientôt d'elle, une Capitale moderne où il fait bon vivre. Je voudrais aussi saluer la présence en cette prestigieuse salle du Palais des Congrès de Yaoundé, de S.E Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et exprimer notre gratitude à son Gouvernement et au Peuple camerounais pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé, et pour les efforts déployés pour assurer la réussite de nos assises ici à Yaoundé. Je voudrais lui demander de bien vouloir transmettre à son Excellence Monsieur le Président de la République nos déférentes et respectueuses salutations et nos voeux pour un Cameroun qui continue à se développer dans le respect de l'environnement.

Je voudrais enfin exprimer toute ma reconnaissance aux Ministres en charge des forêts et de l'environnement des pays d'Afrique Centrale et aux autres éminentes personnalités, qui ont fait le déplacement de Yaoundé, pour honorer de leur présence cette réunion plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, faut-il le rappeler, a été conclu à l'occasion du Sommet mondial sur le Développement Durable tenu à Johannesburg en septembre 2002. C'est un partenariat de Type-II qui compte aujourd'hui 52 membres dont dix Etats d'Afrique centrale et leur organisation régionale la COMIFAC, des agences des pays donateurs d'Europe, d'Amérique et d'Asie, des organisations internationales, le secteur privé, des ONG et des institutions de recherche. La préoccupation première du PFBC est de soutenir efficacement la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) dans l'application de la stratégie forestière régionale (Plan de convergence) avec la collaboration de toutes les forces vives et en tenant compte de toutes les conditions d'intervention spécifiques à chaque partenaire. La stratégie forestière régionale dont j'ai fait état, concrétise la volonté politique exprimée par les Chefs d'Etat en 1999 d'engager des actions en faveur de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.

Comme vous le savez, le PFBC n'a pas d'administration propre ; C'est un des membres qui joue le rôle de facilitation pendant une période de deux ans environ, avec pour objectif, d'organiser le dialogue et la collaboration entre les différents partenaires et de structurer un programme de travail sur la base des orientations du Plan de Convergence de la COMIFAC. Parmi les instruments essentiels dont dispose le Facilitateur pour mener à bien le partenariat, on trouve en bonne place la réunion plénière organisée tous les deux ans et qui permet aux partenaires de partager les expériences vécues au cours des dernières années et d'approfondir des thématiques pouvant faciliter la mise en oeuvre harmonieuse du plan de convergence de la COMIFAC et des Conventions internationales majeures sur les forêts et l'environnement.

Ainsi après Paris en 2007, nous voici à Yaoundé pour la 6ème Réunion plénière du PFBC, au moment où les forêts tropicales en général et les forêts du Bassin du Congo en particulier, font l'objet de pressantes préoccupations de la communauté internationale. Il en est ainsi de la protection de ces forêts qui sera un enjeu majeur lors des négociations sur le climat à Copenhague en décembre prochain. Etant donné le rôle important que ces forêts jouent dans les changements climatiques, il y sera en effet question de trouver un accord pour un mécanisme financier appelé REDD (Reducing emissions from deforestation and degradation) ou mécanisme de déforestation évitée en français, qui permettrait de compenser financièrement les pays qui auront réussi à freiner le recul de leurs forêts par rapport à une tendance historique.

Il en est également ainsi de la mise en application du plan d'action FLEGT de l'Union Européenne pour combattre le fléau de l'exploitation illégale des forêts, avec la conclusion des Accords de Partenariat volontaire qui permettront de restreindre l'importation en Europe aux seuls bois reconnus légaux. Pour assurer la pérennité de ces forêts et leur riche biodiversité, il en est enfin ainsi du processus de certification qui tendrait à limiter fortement les importations de produits forestiers en provenance de forêts tropicales dont le mode de gestion, la durabilité et la légalité des extractions sont douteux ou du moins mal connus.

Toutes ces questions et bien d'autres seront débattues au cours des présentes assises, donnant l'occasion aux partenaires qui en ont plus de connaissances et d'expérience, d'éclairer la lanterne des autres, dans un environnement convivial. L'ordre du jour très fourni de notre réunion plénière fait également état de l'examen des points sur le renforcement institutionnel de la COMIFAC et de ses institutions sous régionales partenaires, de la gouvernance et des conditions cadre dans les pays du Bassin du Congo et de l'équilibre entre la conservation et l'utilisation durable des terres forestières.

C'est dire, Mesdames et Messieurs, que notre tâche au cours de cette réunion plénière sera des plus ardues. Il s'agira pour le PFBC de contribuer à mettre en place dans les pays du Bassin du Congo, une gestion forestière durable qui conserve la diversité biologique de la sous région, joue un rôle positif dans les

changements climatiques, profite pleinement aux générations actuelles et qui n'hypothèque en rien le capital forestier utilisable pour les générations futures.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Malgré toutes les actions déjà menées, le potentiel du PFBC pour soutenir la mise en oeuvre du Plan de Convergence est loin d'être épuisé. Nous devons aller au-delà de simples discours politiques et de stériles échanges d'informations pour nous concentrer sur des questions essentielles telles que le mécanisme de financement autonome de la COMIFAC et des institutions sous régionales partenaires, le financement des activités du plan de convergence au niveau national, la gouvernance forestière, la participation plus active des acteurs locaux et celle du secteur privé. Beaucoup de partenaires devraient également prendre encore davantage de nouvelles initiatives en faveur de la conservation et de la gestion durables des forêts en appui aux actions prévues dans le plan de convergence. Les Donateurs et les ONG internationales devraient cesser d'être partagés entre un soutien coordonné aux pays de la COMIFAC et la poursuite de leurs objectifs propres. La COMIFAC devrait enfin présenter toutes les capacités nécessaires pour orienter, coordonner et suivre la mise en oeuvre complète du Plan de convergence. Par ailleurs, nous ne devrions jamais perdre de vue que la COMIFAC est un instrument des Etats de l'Afrique Centrale, qui doit travailler sous leur responsabilité et dans leur intérêt pour mettre en oeuvre la Déclaration de Yaoundé 1999. Mais l'évaluation de la COMIFAC réalisée en 2007 a révélé à l'intérieur des pays de la COMIFAC, un manque d'appropriation et d'appui politique incompréhensible de cet instrument, contrastant avec l'auréole internationale dont bénéficie cette institution intergouvernementale. Afin de sauver les forêts du Bassin du Congo, nous devons tous travailler à renverser cette fâcheuse tendance.

Tout en vous rassurant une fois de plus de la disponibilité des partenaires à accompagner la COMIFAC dans la mise en oeuvre de la Déclaration de Yaoundé, je souhaite plein succès à nos travaux

Vive la coopération internationale !

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Allocution du Haut Commissaire du Canada

6^e réunion plénière

Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo

11-12 novembre, 2009

Messieurs les Ministres, Excellences, Chers collègues, Mesdames et messieurs,

C'est pour moi un grand honneur de représenter le Canada aujourd'hui à la 6^e réunion plénière du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo.

En tant que deuxième "poumon" de la planète, le Bassin du Congo constitue un éco-système de toute première importance et sa gestion durable est essentielle pour assurer une alimentation, un abri, et la subsistance à plus de 60 millions d'habitants de la région et, naturellement, le bien-être général de notre planète.

L'importance que le Canada porte à la région du Bassin du Congo a été récemment soulignée par notre Premier Ministre, Stephen Harper, lors du 12^e Sommet de la Francophonie à Québec l'année dernière. L'importance de la gestion durable des forêts du Bassin du Congo et le rôle que jouent ces forêts pour combattre la pauvreté et les changements climatiques ont été communément repris par les leaders mondiaux au dernier Sommet du G8 à L'Aquila, en Italie. L'engagement canadien envers les forêts du Congo est complémentaire à notre appui à la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, qui œuvre pour promouvoir l'harmonie sociale entre les populations de cette région grâce au développement économique durable

par-delà les frontières; il vient s'ajouter aux appuis similaires que nous apportons déjà dans d'autres régions d'Afrique au niveau des bassins du Nil et du Niger.

En tant que prochaine étape dans notre engagement envers le développement durable en Afrique centrale, il me fait énormément plaisir de vous annoncer aujourd'hui que le Canada a accepté d'occuper le rôle de facilitateur du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo pour la période de 2010-2011, succédant ainsi à la facilitation menée par les États-Unis de 2003 à 2004, la France de 2005 à 2007, et actuellement l'Allemagne pour 2008 et 2009.

Naturellement, l'excellent travail de nos collègues allemands met la barre très haute, mais nous ferons de notre mieux pour égaler la détermination et le travail ardu démontré par Monsieur Schipulle et ses collègues au cours des dernières années.

Dans le cadre de notre engagement pour la facilitation du PFBC, je peux également vous annoncer aujourd'hui que, via l'engagement régional du Canada, nous serons en mesure d'apporter un soutien institutionnel, financier et technique à la COMIFAC et à son plan de convergence.

L'engagement du Canada aura pour but de fournir à la sous-région un environnement propice au développement économique et au partage équitable des bénéfices issus de ce développement. Nous continuerons d'appuyer la formation pour la gestion des ressources naturelles, et planifions de soutenir le processus régional d'harmonisation des lois, des

politiques et des pratiques concernant la gestion durable des ressources naturelles.

Le rôle du Canada en tant que facilitateur du Partenariat nous permettra également de faire suite à notre récente initiative pour un Réseau africain de forêts modèles. En soutenant activement le réseau africain des forêts modèles, le Canada travaillera pour améliorer la conservation et la gestion durable des ressources forestières dans le Bassin du Congo grâce au développement d'approches participatives innovatrices et globales qui combinent les besoins sociaux, culturels et économiques des communautés avec les pratiques de viabilité à long terme.

Ne perdons pas de vue l'objectif principal du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo, soit celui d'accroître l'efficacité des programmes et des initiatives de nos partenaires à travers une communication et une collaboration accrues. Nous percevons notre rôle de facilitateur comme étant celui d'un organisateur principal d'échanges collaboratifs, de coordinateur de programmes de travail basés sur des directives établies par la COMIFAC, et de représentant public du Partenariat à l'extérieur. Nous espérons que vous percevez ces rôles de la même façon.

Le Canada est confiant que notre vaste expérience au sein des forums multilatéraux, ainsi que notre expertise reconnue dans la gestion durable des ressources naturelles, notamment en Afrique centrale, feront de cet engagement au sein du Partenariat pour les forêts du Congo l'un des plus réussis et des plus considérables dans le combat pour conserver et maintenir

les poumons de notre planète et le bien-être des personnes qui se battent
pour leur survie et leur prospérité

Merci.

**ALLOCUTION DU MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE A
L'OCCASION DE LA 6^{ème} REUNION PLEINIÈRE DU PARTENARIAT POUR
LES FORETS DU BASSIN DU CONGO
Palais de Congrès du 11 Novembre 2009**

- *Excellence Monsieur le Président en Exercice de la Conférence des Ministres en charge des Forêts du Bassin du Congo;*
- *Excellences Messieurs les Ministres en charge des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique centrale;*
- *Honorables Parlementaires ;*
- *Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions Diplomatiques et Consulaires ;*
- *Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations internationales ;*
- *Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Non Gouvernementales et représentant de la société Civile;*
- *Distingués invités ;*
- *Mesdames et Messieurs ;*

C'est pour moi un réel plaisir et un insigne honneur de prendre la parole devant cette auguste assemblée à l'occasion de la cérémonie solennelle d'ouverture de la 6^{ème} réunion plénière du partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) dans cette belle salle du Palais de Congrès.

Permettez-moi tout d'abord au nom du Gouvernement Camerounais de remercier leurs Excellences et frères:

- **Emmanuel BIZOT**, Ministre des Eaux, Forêts, pêches et chasse de la République Centrafricaine, Président en exercice de la COMIFAC,

- **Henri DJOMBO**, Ministre du Développement Durable, des Forêts et de l'Environnement du Congo,
- **José ENDUNDO BONONGE**, Ministre de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme de la République Démocratique du Congo,
- **François NAOUEYAMA**, Ministre de l'Environnement et de l'Ecologie de la République Centrafricaine,
-

Pour avoir bien voulu accepter l'invitation à participer à cette importante rencontre.

Je voudrais également remercier tout particulièrement leurs Excellences les ambassadeurs des pays membres du partenariat ici présents, ainsi que les représentants des partenaires au développement. Votre présence en ces lieux est un témoignage éloquent à nos yeux de votre engagement à travailler en synergie pour la sauvegarde des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

Qu'il me soit enfin permis d'exprimer au nom du Gouvernement du Cameroun, mes sincères remerciements à la facilitation allemande qui a bien voulu choisir le Cameroun pour abriter cette 6^{ème} plénière. En invitant tous les membres de ce partenariat, vous avez permis une fois de plus de maintenir son caractère de plate forme de concertation et d'échange pour faciliter la mise en œuvre harmonieuse du Plan de Convergence et des conventions internationales majeures sur les forêts et l'environnement.

*Distingués invités ; **

Mesdames et Messieurs ;

Comme nous nous accordons tous à le dire, la gestion durable des forêts dans notre sous région est devenue une question hautement préoccupante au regard de l'importance que celle-ci représente pour le bien-être des populations présentes et futures et pour sa contribution aux économies nationales.

Mais au delà de la reconnaissance de ce rôle, il nous appartient également de relever avec force aujourd'hui, que cet écosystème est au centre de beaucoup d'enjeux. C'est pour cela que nous pensons que la tribune offerte par cette cérémonie permet de partager avec vous les grandes questions que fait face le Cameroun et probablement beaucoup de pays du bassin du Congo à savoir :

- Comment assurer le développement des populations connues comme étant parmi les plus pauvres du monde et qui habitent les forêts du Bassin du Congo réputées riches ? *
- Comment assurer durablement la sécurité alimentaire de cette population sans réduire le couvert forestier ?
- Comment faire reconnaître le rôle du bassin du Congo dans la stabilisation globale du climat mondial et bénéficier concrètement des dites retombées ?
- Comment le secteur fera face aux défis énergétiques et au boom minier qui prennent chaque jour corps dans le bassin du Congo ?

Au regard de ces interrogations, il n'est point surprenant de relever que le défi majeur pour nos pays reste la construction d'un pont étroit entre la conservation, la maîtrise de la pauvreté et le développement socio-économique de nos pays porteur de croissance et d'emplois.

C'est dans ce sens que nous apprécions à leur juste valeur les contributions sous forme de don des pays membres du PFBC que sont les Etats-Unis, l'Allemagne, la France, le Canada, le Royaume Uni et la Norvège, pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo. Elles confirment l'attachement de ces Gouvernements non seulement à la résolution N°54/214 de l'Assemblée Générale des Nations Unies en Février 2000, mais également leur solidarité face aux défis internationaux dont fait face la sous région.

*Distinguished Guests;
Ladies and Gentlemen;*

The effects of climate change which bring to bear on the balance of our ecosystems can only increase our responsibility as Member States of this partnership. Cameroon is ready to stand by COMIFAC to take up these new challenges by taking measures to reinforce its efforts as regards sustainable forest management and the fight against illegal logging.

In actual fact, we have already finalized talks with the European Union for the signing of a Voluntary Partnership Agreement to confirm once and for all, our determination to irreversibly implement the

principles of sustainable management of our forests as well as legal timber trade.

In addition, we have taken the commitment to reduce deforestation as much as possible through a more rational management of available resources. This policy also intends to improve on the vegetation cover through a vast reforestation program which has taken a decisive turn this year with the objective of three millions trees planted(3 000 000) throughout the country. In the same light we have taken steps to limit the encroachment of the desert in the northern parts of our Country and particularly in the Lake Chad zone. These activities are a matter of survival for us as we are faced with a reduction of arable lands.

In the same spirit of the partnership, I am happy to inform this August Assembly that together with the Ministry of the Environment, Water and Fishery Resources of Chad, we have committed ourselves to reforest both sides of Lake Chad. It is in this same vein that we acknowledge the strategic assistance and collaboration we have received from the United States Government, through its Ambassador in Cameroon. We therefore happy to seize all other strategic partners to continue to assist the Governments of the region in the area of reforestation.

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

La conservation de la biodiversité est un challenge planétaire. C'est un combat qui engage les gouvernements, la société civile et les

organisations non gouvernementales. Pour être efficace, elle ne devrait plus s'accorder avec des critiques stériles qui sapent les efforts des gouvernements. En réalité le Cameroun a pour sa part déjà dépassé les 30 % du territoire national réservé au domaine permanent. Les forêts permanentes (production et conservation) représentent aujourd'hui 8, 65 millions d'hectares. Nous souhaitons un soutien plus visible et nous voulons, avec la politique de la décentralisation, aller plus loin.

Par ailleurs, en dehors de nombreux contentieux fauniques enregistrés dans les tribunaux et en plus des récentes saisies à l'échelon national, la décision N°857/D/MINFOF du 10 novembre 2009 portant organisation du commerce de la viande de brousse est un outil qui vise à réduire le braconnage dans son ensemble. Ce mécanisme vise en fait, à bannir toute vente illicite et à réguler la consommation et le commerce sur tout le territoire.

En fait, la gestion durable pose aussi la problématique de la survie des peuples. Nul ne saurait ignorer, face à ces enjeux émergents, le dilemme que doivent affronter nos pays ; il s'agit de promouvoir la conservation et gérer la survie des populations dans un contexte de pauvreté. Comment promouvoir la gestion durable, l'idée de conservation sans hypothéquer l'avenir et la survie des peuples ? Quelles sont des solutions compensatoires aux populations dépendantes des ressources naturelles ? Quelles peuvent être les solutions de la communauté internationale ? Ces questions supposent des synergies appropriées entre tous les acteurs.

C'est sur ces interpellations que je voudrais souhaiter, pleins succès à aux travaux de la 6^{ème} plénière du PFBC ici à Yaoundé pour que vive

- la Coopération Internationale
- la COMIFAC et le Partenariat des Forêts du Bassin du Congo
- les forêts d'Afrique centrale,

Je vous remercie pour votre aimable attention.



Commission des Forêts d'Afrique Centrale
COMIFAC

PRÉSIDENCE EN EXERCICE

**REUNION PLENIERE PARTENARIAT FORÊTS DU BASSIN
DU CONGO**

Yaoundé 10 -12 novembre 2009

**Discours de Son Excellence Emmanuel BIZOT,
Ministre des Eaux Forêts Chasse et Pêche
de la République Centrafricaine**

Président en Exercice de la COMIFAC

Excellence Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun,

Excellences Messieurs les Ministres des Pays Membres de la COMIFAC,

Excellences Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Partenaires au Développement,

Monsieur le Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo,

Chers Participants à la Plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo,

Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi d'abord de remercier le Gouvernement de la République du Cameroun, pays siège de la COMIFAC, et plus particulièrement, le Ministre des Forêts et de la Faune, le Professeur Elvis NGOLE NGOLE, pour avoir accepté que se tienne à Yaoundé cette importante rencontre et pour l'accueil chaleureux qui est réservé à l'ensemble des participants.

- Messieurs les Ministres. Chers Collègues,
- Mesdames et Messieurs

Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo est né à Johannesburg depuis l'année 2002; nous nous retrouvons sept ans plus tard ici à Yaoundé ville dans laquelle, en mars 1999, les premières pierres de la construction d'une vision commune, d'une approche concertée en ce qui concerne la gestion durable de nos ressources forestières avaient été posées par les Chefs d'Etat d'Afrique Centrale, lors du

premier Sommet sur la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers; la rencontre d'aujourd'hui, qui se tient quelques jours après le 13^{ème} Congrès forestier mondial d'une part et à environ un mois de la rencontre de COPENHAGUE où auront lieu les négociations d'un nouvel accord international sur le régime climat d'autre part, devra nous permettre, de mesurer le chemin parcouru depuis Johannesburg 2002 jusqu'à Yaoundé 2009; nous devons faire le point des actions menées par les uns et les autres au titre de nos engagements respectifs concernant la conservation et la gestion durable des ressources forestières du Bassin du Congo.

Avant de poursuivre mon allocution, je voudrais bien profiter de l'occasion qui m'est offerte pour adresser à toutes les Délégations venues nombreuses prendre part à cette rencontre, souhaiter la bienvenue et un bon séjour à Yaoundé.

Cette participation nombreuse est bien la preuve de l'importance accordée à la conservation et à la gestion durable des forêts du Bassin du Congo par les Membres du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo.

Les pays de l'espace COMIFAC se félicitent de la qualité de cette coopération et remercient tous les Partenaires au développement qui ont jusqu'ici accompagné les pays d'Afrique Centrale dans leur politique de gestion durable des écosystèmes forestiers.

- Messieurs les Ministres,
- Mesdames et Messieurs

La COMIFAC instituée en 2005, soit six années après la Déclaration de Yaoundé, est bien la preuve visible de la volonté politique des Chefs d'Etats d'Afrique Centrale à gérer durablement et de manière concertée, les ressources

forestières du Bassin du Congo, deuxième plus grand massif forestier tropical au monde après celui de l'Amazonie.

Nous devons nous féliciter de ce qu'elle est à l'heure actuelle un modèle unique de cadre de coopération régionale d'un très haut niveau en matière de conservation des ressources naturelles. Pour une fois de plus, nos pays sont des pionniers dans ce type de coopération régionale lequel d'ailleurs, est entrain de servir de modèle pour les autres régions au monde. C'est pour cette raison que nous devons aller de l'avant de peur d'être rattrapés sinon d'être dépassés par ceux là mêmes qui auront copié notre modèle.

Les objectifs que poursuit cette institution sont nobles et malgré sa jeunesse et ses moyens très limités, la COMIFAC depuis sa création, a réalisé des avancées remarquables dans les divers domaines d'intervention qui relèvent de ses missions.

Durant les douze derniers mois de présidence assurée par mon pays, la République Centrafricaine et dont les actions prioritaires contenues dans la feuille de route de son mandat sont:

- Le Renforcement institutionnel du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et des coordinations nationales,
- L'Amélioration de la gouvernance forestière et de la gestion durable des forêts ;
- La Mise en œuvre des conventions internationales majeures ratifiées dans la sous-région,
- La Contribution à la mise en place du mécanisme de financement autonome de la COMIFAC et autres mécanismes novateurs de financement du plan de convergence,

- La Réforme et le renforcement des institutions sous-régionales partenaires de la COMIFAC,

L'on retiendra que le rôle de coordination des programmes et de l'harmonisation des politiques forestières dévolu à notre institution a permis aux pays d'Afrique Centrale de réaliser de nombreux progrès parmi lesquels :

En matière de l'harmonisation des politiques, l'on citera : la signature des protocoles d'accord sur les contrôles forestiers, les concertations entre les pays face à des situations particulières tels les impacts de la crise financière internationale sur le secteur forestier en Afrique Centrale, les changements climatiques ...

Une des actions majeures menées au cours de ces derniers mois est l'évaluation du plan d'opérations 2006-2008 et la planification de la deuxième phase triennale 2009-2011 du plan de convergence. Pour ce qui concerne l'évaluation du plan d'opération triennal du plan de convergence, elle révèle dans ses conclusions un faible taux de réalisation des activités planifiées ; l'une des causes essentielles de ce bas niveau de réalisation, est la faible mobilisation des apports financiers tant au niveau des partenaires que des Etats. Par ailleurs il importe de relever qu'il n'a pas été possible de mesurer l'impact réel des financements apportés par certains partenaires du fait des modalités d'intervention utilisées et d'informations qui ne sont pas accessibles.

Il est souhaité qu'il y ait une plus grande implication des institutions et populations locales dans la mise en œuvre des programmes afin de favoriser une meilleure appropriation des résultats et ainsi garantir leur pérennisation.

Ce constat montre combien il est important de rappeler ici, les engagements volontaires pris lors du Sommet mondial

pour le développement durable de Johannesburg en 2002 par les Partenaires pour appuyer les pays d'Afrique Centrale d'une part, et par les Etats d'Afrique Centrale d'autre part qui ont exprimé leur volonté politique pour gérer de manière durable les ressources forestières du Bassin du Congo.

Des efforts louables ont été certes accomplis ces dernières années concernant la mobilisation de l'appui des partenaires, mais beaucoup reste à faire. L'un des buts visés par le partenariat qui est d'amener la COMIFAC à atteindre au plan institutionnel une capacité technique et financière suffisante pour mieux accomplir ses missions, n'est pas encore entièrement atteint ; beaucoup reste à faire malgré nos efforts durant ces dix derniers mois pour arriver à une solution durable en ce qui concerne la libération des contributions dues par la plupart des pays membres et surtout le processus de la mise en place du mécanisme de financement autonome de la COMIFAC et des Institutions partenaires voulue par les chefs d'Etat en 2005 à Brazzaville qui tarde à devenir effectif.

Le dernier Sommet des Chefs d'Etat de la CEEAC, tenu à Kinshasa du 17 au 24 octobre 2009, au cours duquel, il a été débattu des problèmes de financement des budgets de fonctionnement de la CEEAC et des institutions spécialisées, a décidé d'une réunion extraordinaire des Ministres des Finances, des Gouverneurs des banques Centrales, et le Secrétariat général de la CEEAC pour trouver une solution au problème de l'application par tous les pays du mécanisme CCI , ce qui apporterait les ressources nécessaires au bon fonctionnement des institutions sous régionales. Il est donc à croire que les démarches entreprises par la Présidence de la COMIFAC suite au mandat qui lui a été confié par ses paires, aboutiront à la

résolution du grave problème de crédibilité de la COMIFAC et des Institutions partenaires.

Je voudrais saisir l'occasion qui m'est ainsi offerte pour remercier tous les partenaires au développement et les bailleurs de fonds parmi lesquels : la RFA, la France, les USA, la Grande Bretagne, la Norvège, la FAO, pour leurs contributions durant les dernières années et pour celles annoncées pour la mise en œuvre du plan d'opération 2009- 2011 du plan de convergence, dont les coûts sont estimés à 1,7 milliard de dollar US ; les intentions annoncées en ce moment font apparaître un important gap en matière de financement. C'est pour ces raisons, que je lance du haut de cette tribune, un appel à tous les partenaires extérieurs et aux pays Membres de la COMIFAC pour que des appuis financiers accrus soient apportés afin de soutenir la mise en œuvre du plan d'opération triennal 2009- 2011 du plan de convergence.

Mesdames et Messieurs,

Si la crise financière internationale actuelle pourrait être un facteur limitant pour une contribution plus accrue des partenaires au développement et des pays du Bassin du Congo durant les prochaines années pour la mise en œuvre du plan de convergence de la COMIFAC, il convient de relever que le monde connaîtrait de graves crises si au problème financier de l'heure, devaient s'ajouter les catastrophes naturels liés à une utilisation irrationnelle des ressources naturelles.

C'est en considération de ce qui précède et des menaces réelles et grandissantes qui pèsent sur la pérennité des ressources naturelles, que la Communauté internationale devrait être plus vigilante et plus agissante pour prévenir des situations difficilement réparables tels le réchauffement

de la planète, la désertification, l'assèchement des cours d'eau...

Durant les années écoulées, beaucoup de partenaires potentiels ont continué d'observer et de manière très attentive ce qui était en train d'être fait au niveau de la sous région en matière de gestion durable des ressources forestières et surtout de voir si le PFBC et la COMIFAC sont un cadre de concertation et une institution sérieux avant de s'impliquer dans le processus.

A ce jour, nous pouvons affirmer que bien qu'encore jeune, le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo est sur le bon chemin ; Les institutions et les Partenaires qui hésitent encore sont invités à venir occuper leur place et apporter leurs expériences, leurs connaissances et les appuis nécessaires à cette œuvre de portée planétaire je voudrais citer la sauvegarde des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

Qu'il me soit permis de féliciter, de remercier et d'encourager Son Excellence l'Ambassadeur Itinérant pour les Forêts du Bassin du Congo, Professeur WANGARI MATHAAI pour toutes les actions qu'elle ne cesse de mener en faveur des Forêts du Bassin du Congo, notamment les nombreuses missions qu'elle a effectuées aux Nations Unies, au Canada et auprès du Président des Etats-Unis d'Amérique durant le mois d'octobre pour demander à ce que des appuis soient apportés pour la conservation des forêts du Bassin du Congo. Qu'elle reçoive les sentiments de gratitude et de reconnaissance de tous les pays d'Afrique Centrale.

Ces mots vont également à l'endroit du Premier Ministre Paul Martin du Canada qui co-préside avec le Professeur WANGARI, le Comité de Direction des fonds forestiers pour le Bassin du Congo.

Je souhaite Pleins succès à nos travaux et Je déclare ouverte la 6^{ème} plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo.

Vive la Coopération Internationale

Vive la Coopération sous régionale

Vive la COMIFAC

Je vous remercie

7.3 Documents sur le marché de l'information

Introduction au marché de l'information

(Hans Schipulle, Facilitateur du PFBC)

Excellences, Mesdames et Messieurs ;

Chers partenaires;

Le moment n'est pas aux grands discours. Je voudrais tout simplement introduire ce segment inhabituel qui précède la cérémonie d'ouverture officielle de la 6ème réunion plénière du PFBC. Il s'agit du marché d'information du PFBC organisé ici au grand Hall du Palais des Congrès de Yaoundé, et que certains d'entres vous sont déjà en train de découvrir. Avant de me lancer dans des explications sur les raisons de ce choix et les objectifs de ce marché d'information, permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue aux exposants qui ont contribué à la richesse de ce marché.

Pourquoi un marché d'information ?

Dès la diffusion de la première annonce de cette réunion plénière, au mois d'août 2009 en pleine période de congés d'été, les boîtes aux lettres des membres de la Facilitation allemande étaient assaillies par des propositions des partenaires qui souhaitaient présenter leurs dernières expériences, leurs programmes et leurs progrès au cours de la présente réunion. Ceci montre à suffisance que les partenaires ont des choses importantes qu'ils veulent montrer et partager avec les autres. La philosophie de base du PFBC étant le dialogue direct et l'échange des informations, pourquoi ne pas leur en donner l'occasion lors de nos grandes rencontres comme celle-ci où nous avons en plus des partenaires habituels, des invités de marque qui rehaussent de leur présence nos réunions et qui ont aussi besoin d'en savoir plus sur nos programmes, nos réalisations et sur les résultats déjà atteints ?

Quels objectifs assignés à ce marché d'information ?

Informé et s'informer à l'aide des posters, des cartes thématiques, des dépliants, des brochures, des livres, des rapports, tels semblent être les principaux objectifs de ce marché d'information. Plus important semble aussi être la rencontre de visu et les discussions à chaud avec ceux qui produisent ces informations. Le clou de tout ça est notre avis, l'échange possible d'adresses qui annonce un travail futur en synergie au profit de la conservation et de la gestion durable des forêts du Bassin du Congo.

Je suis persuadé que cet exercice pratique saura initier, stimuler et approfondir nos discours en sessions plénières et nos présentations pendant les séances de travail en ateliers thématiques.

Déroulement du marché d'information

Avec l'organisation de ce marché d'information, le PFBC passe d'une plateforme de dialogue parfois très virtuelle, à des échanges réels entre partenaires et ce, grâce à ceux d'entre nous qui se sont prêtés avec bonne volonté et enthousiasme à cette forme de communication novatrice. La diversité de nos membres contribue à la richesse des échanges, et bien que les rencontres soient structurées à l'aide des cloisons, tables et coins reculés, l'espace en tant que tel reste ouvert à tous ceux qui souhaitent rentrer dans le dialogue.

Tout le monde n'a pas les mêmes moyens. Tout le monde n'a pas les mêmes stratégies de communication élaborées jusqu'au dernier petit détail. Mais ce qui compte le plus aujourd'hui, c'est la volonté de partager ses idées, de les présenter librement et d'identifier des formes de coopération efficaces pour avancer ensemble vers la conservation et la gestion durable des Forêts du Bassin du Congo.

Vous allez donc dès cet instant, bouger, regarder, dialoguer comme dans un bazar. Le temps imparti pour cette rubrique n'est peut-être pas suffisant. Mais soyez rassurés, le marché d'information restera ouvert au cours des deux jours de réunion plénière ici au Palais des Congrès. L'équipe d'animation et les hôtesse s'occuperont de la distribution des supports de communication ou d'autres demandes de renseignement pendant les pauses café et les séances de travail. N'hésitez donc pas

à les contacter, elles auront toujours l'oreille attentive et saurons vous trouver le document qui vous intéresse ou identifier l'interlocuteur que vous recherchez.

Chers partenaires, Mesdames et Messieurs Au milieu de notre espace PFBC, virtuel ou réel, se trouve toujours notre partenaire privilégié, la COMIFAC. C'est donc avec raison que le Secrétariat Exécutif vous invite à ne pas manquer de visiter son coin et d'apprécier notamment le nouveau site web COMIFAC qui est prêt à être lancé d'ici quelques jours.

Pour le reste et paraphrasant ce que disait Jean de la Fontaine dans le Laboureur et ses enfants, je vous dirais de « Creuser, fouiller, regarder et de ne laisser aucun stand où les pieds et les regards ne passent et repassent ». En le faisant, je suis persuadé que vous allez apprécier la multitude de programmes et leurs résultats, vous ferez en plus connaissance de nouveaux et anciens partenaires ouverts au dialogue et à la concertation que préconise le PFBC.

C'est dans ce même esprit de partenariat dans un environnement convivial que nous nous retrouverons ensuite à 11 heures dans la grande salle pour la cérémonie d'ouverture officielle.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Exposants au marché d'information avec personne de contact

1. UN REDD Wahida.Shah@unep.org
2. BANQUE MONDIALE hbateg@worldbank.org,
3. SNV hnzoyemmaffo@snvworld.
4. CIFOR e.abilogo@cgiar.org
5. COMIFAC themothio@yahoo.fr
6. IUCN cleto.ndikumagenge@iucn.org
7. FAO Projet PFNL ousseynou_ndoye@yahoo.com
8. REFADD mindja73@yahoo.fr
9. RAPAC pallaflorence@hotmail.com
10. WCS jdeutsch@wcs.org
11. ONFI nicolas.grondard@onf.fr
12. AWF RDC fmazzochettiawfdrc@micronet.cd
13. CIRAD marien@cirad.fr; alain.billand@cirad.fr
14. CONSERVATION RDC ptmehlman@yahoo.com
15. TRAFFIC e.mouzong@traffic.org
16. WWF pngea@wwfcarpo.org
17. Coopération française michel.pre@diplomatie.gouv.fr
18. WRI agjavelle@wri.org
19. DMC INTERNATIONAL lisa.field@dmcii.com
20. Fondation TNS timfomete@yahoo.fr
21. CARPE kenneth.angu@iucn.org
22. FED US jpbeck@fs.fed.us

7.4 Liste des participants

N°	NOMS ET PRENOMS	ORGANISATIONS / PAYS	FONCTIONS	Contact
1.	Darquis GAGNE	ACDI	Directeur	Darquis.Gagne@acdi-cida.gc.ca manon.lariviere@acdi-cida.gc.ca
2.	Jean Albert ONANA EKEMBE	ACDI	X	jeanalbert.onanaekembe@international.gc.ca
3.	Jean-Claude SOH	ACDI	Conseiller Forêt Environnement	jeanclaude.soh@baccyde.net
4.	Martin NORMANDEAU	ACDI	Agent Principal de développement ACDI Canada	martin.normandeau@acdi-cida.gc.ca
5.	Stanislas BINELI	ADD	SG	altdur@yahoo.fr
6.	Thierry LIABASTRE	AFD	Chef de projet Forêt	Thierry.liabastre@afd.fr
7.	Geerd WURTHMANN	Allemagne		Wz-1@jaun.auswaertiges-amt.de
8.	Karin-Elsa BLUMBERGER-SAUERTEIG	Allemagne	Ambassadeur	DtBoJaunde@gmx.net
9.	Daniel HAAS	Allemagne/BMZ	Responsable Forêt	daniel.haas@bmz.bund.de
10.	Manfred KONUKIEWITZ	Allemagne/BMZ	Deputy Directeur Général global and sectoral policies	manfred.konukiewitz@bmz.bund.de
11.	Didier BASTIN	ALPILCAM		Didier.bastin@alpiwood.org
12.	Bruno GAIN	Ambassade de France		Bruno.gain@diplomatie.gouv.fr
13.	Michel PRE	Ambassade France à Libreville	Conseiller Régional Forêt et Environnement	michel.pre@diplomatie.gouv.fr
14.	Carmelia MACFOY	Ambassade des USA	Political Officer	macfoyc@state.gov
15.	Jacquelyn OLSA	Ambassade des USA	Defense Attaché Office	
16.	Aaron FISHMAN	Ambassade des USA à Accra	First Secretary, Environment	fishmanAD@state.gov

N°	NOMS ET PRENOMS	ORGANISATIONS / PAYS	FONCTIONS	Contact
17.	Jacques GOUETH	Ambassade des USA au Cameroun	Economic Specialist	gouethjr@state.gov
18.	Désiré TOLE	ANAFOR		desireibouREU@ymail.com
19.	Narcisse MBARGA	ANAFOR		Narcisse_mbarga@yahoo.fr
20.	Patrice METEUNOU	APECAM		patricemet@yahoo.fr
21.	Hilaire NGAMI	Association pour le Développement des Initiatives de l'Environnement (ADIE)		adie_papco@yahoo.fr
22.	Floribert BOTAMBA	AWF		botambaflory@yahoo.com
23.	Florence MAZZOCCHETTI	AWF	Responsable Afrique centrale et occidentale	fmazzocchetti@awfafrica.org
24.	Charly FACHEUX	AWF		cfacheux@awfafrica.org
25.	Jef DUPAIN	AWF	Directeur RDC	jdupain@awfafrica.org
26.	Diop Amadou BAMBA	BAD	Expert Forêt	a.diop@afdb.org
27.	Carole MEGEVAND	Banque Mondiale	Natural Resources Management Specialist	cmegevand@worldbank.org
28.	Michel DEGALBERT	Banque Mondiale USA	Conseiller	mdegalbert@worldbank.org
29.	Owen HAWKINS	Business Manager	DMC International Imaging LTD	O.Hawkins@dmcii.com
30.	Jean -Carol PELLETIER	Canada	Ambassadeur	
31.	Guy MERCIER	Canada : Haut commissariat du Canada	Conseiller et chef de coopération	Guy.Mercier@international.gc.ca
32.	Remy MUKONGO	CEEAC		remymuk@yahoo.fr
33.	Roger TCHOUNGUI	CEEAC	Secrétaire Général Adjoint	dawile_fr@yahoo.fr tchoungui@yahoo.fr
34.	Louis Roger ESSOLA-ETOA	CEFDHAC	Président CEFDHAC	alossert@yahoo.fr
35.	Chen YONG	CHINE SFA	General Secretary International Forestry Cooperation Center	chenyongv2000@yahoo.com.cn

N°	NOMS ET PRENOMS	ORGANISATIONS / PAYS	FONCTIONS	Contact
36.	Cyrie SENDASHONGA	CIFOR	Coordinatrice Régionale AC	c.n.sendashonga@cgia.r.org
37.	Davison GUMBO	CIFOR	Coord. Reg. Af. Australe	d.gumbo@cgiar.org
38.	Denis SONWA	CIFOR	Chercheur AC	d.sonwa@cgiar.org
39.	Edith ABILOGO	CIFOR	Chargé de la Communication	e.abilogo@cgiar.org
40.	Guillaume LESCUYER	CIFOR	Chercheur, CIFOR/CIRAD	Guillaume.lescuyer@cirad.fr
41.	Habtemariam KASSA	CIFOR	Chercheur projet Ethiopie	h.kassa@cgiar.org
42.	Judy LOO	CIFOR	Coordonateur projet	j.loo@cigar.org
43.	Michael BALINGA	CIFOR	Coord. Reg. Af. Ouest	m.balinga@cgiar.org
44.	Patrice LEVAANG	CIFOR	Dir de Progr. Indonésie	p.levang@cgiar.org
45.	Oscar EYOG MATIG	CIFOR	Programm Coordinator AC	o.eyog-matig@cgiar.org
46.	Paolo CERUTTI	CIFOR	Chercheur AC	p.cerutti@cgiar.org
47.	Patrice LEVANG	CIFOR	Dir de Progr. Indonésie	p.levang@cgiar.org
48.	Valentina ROBIGLIO	CIFOR		v.robiglio@cgiar.org
49.	Verina INGRAM	CIFOR	Chercheur AC	v.ingram@cgiar.org
50.	Alain BILLAND	CIRAD	Directeur Unité de Recherche	alain.billand@cirad.fr
51.	Jean Noël MARIEN	CIRAD		marien@cirad.fr
52.	Astère BARARWANDIKA	CN Burundi	CN COMIFAC	bararwandika@yahoo.fr
53.	BATOUM THEMOTIO	CN Cameroun	CN COMIFAC	themotio@yahoo.fr
54.	Donatien N'ZALA	CN Congo	CN COMIFAC	nzaladon@yahoo.fr
55.	Emile MAMFOUMBI	CN Gabon	CN COMIFAC	e_mamfoumbi@yahoo.fr
56.	David EDJANG NSUE	CN Guinée-Eq	CN COMIFAC	dennzang@yahoo.es
57.	Yves YALIBANDA	CN RCA	CN COMIFAC	yvesyalibanda@yahoo.fr
58.	Jacques TUNGUNI	CN RDC	CN COMIFAC	jtunguni@yahoo.fr

N°	NOMS ET PRENOMS	ORGANISATIONS / PAYS	FONCTIONS	Contact
59.	Tal MOULNANG	CN Tchad	CN COMIFAC	moultal@yahoo.fr
60.	Georges BOUDZANGA	Congo	Délégué	bouzgege@yahoo.fr
61.	Henri DJOMBO	Congo	Ministre du Développement durable, des Forêts et de l'Environnement	hdjombo@yahoo.fr
62.	Pierre MAKITA	Congo	Délégué	
63.	Patrick MEHLMAN	Conservation Internationale	Senior Director Central Africa Programme	ptmehlman@yahoo.com
64.	BAYANGBE NAIBE	CRC		
65.	Carl FROSIO	Délégation Commission Européenne	Attaché de coopération Yaoundé	carl.frosio@ec.europa.eu
66.	Cornelia SEEGER	Facilitation PFBC		Cornelia.seegers@gtz.de
67.	Hans SCHIPULLE	Facilitation PFBC	Facilitateur	hans.schipulle@gmx.de
68.	Herbert CHRIST	Facilitation PFBC	Coordonnateur Projet	Herbert.Christ@gtz.de
69.	John TAKANG	Facilitation PFBC		john.takang@gtz.de
70.	Samuel MAKON	Facilitation PFBC	Facilitateur Délégué	Samuel.makon@gtz.de
71.	Yongjui SHI	Facilitation PFBC Chine	Consultant Former Ambassador	shenqiang.luan@gtz.de
72.	Armand ASSENG ZE	FAO		assengze@yahoo.fr
73.	Jean Claude NGUINGUIRI	FAO	Forestry Officer	jeanclaude.nguinguiri@fao.org
74.	Juliane MASUCH	FAO	Cadre associé	juliane.masuch@fao.org
75.	Ousseynou NDOYE	FAO	Coordonnateur Régional de Projet	ousseynou_ndoye@yahoo.com
76.	Roger FOTEU	FAO-COMIFAC		Roger_foteu@yahoo.fr
77.	Carlos de WASSEIGE	FORAF	Coordonnateur Régional RDC	cdewasseige@foraf.eu
78.	Richard EBA'A ATYI	FORAF	Expert Forêt	rebaa@foraf.eu

N°	NOMS ET PRENOMS	ORGANISATIONS / PAYS	FONCTIONS	Contact
79.	Cyril LOISEL	France	Chargé de mission forêts Ministère des Affaires étrangères	cyril.loisel@diplomatie.gouv.fr
80.	Laurent STEFANINI	France	Ambassadeur Délégué à l'Environnement	Laurent.stefanini@diplomatie.gouv.fr
81.	Nicolas GRONDARD	France	Chargé de mission	nicolas.grondard@onf.fr
82.	Chris Van der GOUT	FSC Allemagne		ecohout.cg@12move.nl
83.	Andre De FREITAS	FSC Allemagne	Directeur General	a.freitas@fsc.org
84.	Zoltan PAKSY	FSC Allemagne	Managing Director of Global Development GmbH	z.paksy@fsc.org
85.	Hans Joachim DROSTE	FSC Allemagne		hj.droste@fsc.org
86.	Alan KNIGHT	FSC International	Membre du Comité de direction	alanpknight@mac.com
87.	Alan SMITH	FSC International		a.smith@fsc.org
88.	Alexander KRICENSKI	FSC International		a.kriscenski@fsc.org
89.	Angela ROTT	FSC International		a.rott@fsc.org
90.	Corey BRINKEMA	FSC USA		cbrinkema@fscus.org
91.	Timothee FOMETE	FTNS	Administrateur	timfomete@yahoo.fr
92.	Raymond NDOMBA NGOYE	Gabon	Délégué	raymondndombangoye@yahoo.fr
93.	Blandine OUOGUIA	GFBC	Délégué Général adjoint	gfbcameroun@yahoo.fr / ouoguia@yahoo.fr
94.	Jacques DUPANLOUP	GFBC	Délégué Général	jackoume1@hotmail.fr; gfbcam@yahoo.fr
95.	Rufin Antoine OKO	GT BAC	Copilote	okaruf@yahoo.fr
96.	Amadou WASSOUNI	GT CCD	Point focal Cameroun	wassouni_amadou@yahoo.fr
97.	Joseph AMOUGOU	GT Climat	Point focal Cameroun	joearmathe@yahoo.fr
98.	Alain PENELON	GT FLEGT	CT FLEGT	penelon_alain@yahoo.fr [

N°	NOMS ET PRENOMS	ORGANISATIONS / PAYS	FONCTIONS	Contact
99.	MINSOUM'A BODO Anicet	GT FNUF	Point Focal Cameroun	minsouma_anicet@yahoo.fr
100.	Andreas KALK	GTZ	Directeur résident	Andreas.kalk@gtz.de
101.	Arno SCKEYDE	GTZ		arno.sckeyde@gtz.de
102.	Claus FALKENBERG	GTZ	Consultant	Claus-Michael.Falkenberg@t-online.de ;
103.	Danièle FOUTH	GTZ		Danielle.fouth@gtz.de
104.	Delvienn QUENTIN	GTZ		Quentin-delvienn@yahoo.fr
105.	Dietmar SCHORLEMER	GTZ	CTP COMIFAC	Dietmar.schorlemer@gtz.de
106.	Dominic STANCULESCU	GTZ	ProPSFE Assistant	dominic.stanculescu@gtz.de
107.	Yanek DECLEIRE	GTZ	Conseiller GTZ auprès du MINFOF Cameroun	Yanek.decleire@gtz.de
108.	Irina DVORAK	GTZ		irina.dvorak@gtz.de
109.	Kirsten HEGENER	GTZ	CTP ProPSFE	Kirsten.hegener@gtz.de
110.	Leticia PINA	GTZ	CTP	leticia.pina@gtz.de
111.	Matthias HEINZE	GTZ	CTP	matsheinze@aol.com
112.	Peter SCHAUERTE	GTZ		peter.schauerte@gtz.de
113.	Stefan ESSEL	GTZ	Project Coordinator	stefan.essel@gtz.de
114.	Bihini WON WA MUSITI	GTZ-COMIFAC	Conseiller Technique	bihiniwonwamusiti@rocketmail.com
115.	Susanne BELOT	GTZ-RDC	Conseillère PBF	Susanne.Belot@gtz.de
116.	MBOMIO DOMINGO	Guinée Equatoriale		domingombomio@yahoo.fr
117.	Keiji YAMAMOTO	Japon	Ambassadeur	keiji.yamamoto@mofa.go.jp
118.	Sumie ARIMA	Japon	Seconde Secrétaire	sumie.arima@mofa.go.jp
119.	Gérard DARASPE	KFW	Directeur Résident	Gerard.daraspe@kfw.de

N°	NOMS ET PRENOMS	ORGANISATIONS / PAYS	FONCTIONS	Contact
				e
120.	Martin BOSTROEM	KFW	Chargé de projet principal	Martin.Bostroem@kfw.de
121.	Ofir DRORI	Last Great Ape Organisation	Directeur	ofir@laga-enforcement.org
122.	Vincent GUDMIA	Last Great Ape Organisation		vincent@laga-enforcement.org
123.	Etienne MINONG	Ligue Africaine de la Défense des droits de l'homme et des libertés		minongetienne@yahoo.fr
124.	Claudia ALTMANN	Maghreb Media	Journaliste	altmann.sahara@t-online.de
125.	Sven WALTER	Mécanisme Mondial	Programm Officer	s.walter@global-mechanism.org
126.	Isabelle OBOUNOU	MINAD		
127.	Roger ELOUGA	MINAS Cameroun		Mben.antoine@yahoo.fr
128.	Emmanuel AWONO	MINCOM Cameroun		awae04@yahoo.fr
129.	Emile AMBASSA	MINDEF Cameroun		nkolangoun@yahoo.fr
130.	Philippe DUCHOCHOIS	MINECNT	Conseiller RDC	phduchochois@yahoo.fr
131.	Etienne ASSOUMOU	MINEP Cameroun	Consultant Sous-Régional APA	eassoumou@yahoo.ca
132.	Georges MOUCHE NGAMIE	MINEPAT Cameroun		mouicheg@yahoo.fr
133.	Lidvine ONDOLO	MINEPAT Cameroun		nagecmca@yahoo.ca
134.	ONGOLO NYANGUINDA Lidwine	MINEPAT Cameroun		
135.	Elvis NGOLLE NGOLLE	MINFOF Cameroun	Ministre en charge des forêts et de la Faune	
136.	Joseph BENGA	MINFOF Cameroun	Délégué	fridebanga@yahoo.fr
137.	Samuel EBIA NDONGO	MINFOF Cameroun	Délégué	
138.	HAMAN ADAMA	MINFOF/CA/DCP		hamadbill@gmail.com

N°	NOMS ET PRENOMS	ORGANISATIONS / PAYS	FONCTIONS	Contact
139.	TSIMI MENDOUGA	MINFOF/ SDAFF		
140.	Jean Avit KONGAPE	MINFOF/ SDIAF		
141.	RAMATOU Njanzou.	MINFOF/ SDPSP		ramatoun@yahoo.fr
142.	Jean Robert ONANA	MINFOF /CELCOM		
143.	Elias FON MOKOM	MINFOF/ CF		
144.	Stéphane Parfait OWONO EYENGA	MINFOF/ Chef Protocole		
145.	Adam Adamou NDJERE	MINFOF Cameroun		ndjereadamou@yahoo.fr
146.	Georges MOUNCHAROU	MINFOF Cameroun		Gem4fr@yahoo.fr
147.	Marie José ATANGANA	MINFOF Cameroun		josemariaonline@yahoo.fr
148.	Paul WAMBA	MINFOF Cameroun		paulwamba1@yahoo.fr
149.	Serge Rodrigue MONTHÉ	MINFOF Cameroun		casanovaserge@yahoo.fr
150.	Joseph Claude ABENA	MINFOF Cameroun	Inspecteur N°2	Abena1 c@yahoo.fr
151.	Alain Gustave BENGONO	MINFOF Cameroun	Inspecteur	bengonoag@yahoo.fr
152.	Robert BOKALI	MINFOF Cameroun		
153.	Denis KOULAGNA	MINFOF Cameroun	SG	
154.	MARFOR TANGALA	MINFOF Cameroun		marfor_ta@yahoo.fr
155.	Félicité BETI	MINFOF Cameroun		etetarf@yahoo.fr
156.	NKWELLE MESUMBE R.	MINFOF Cameroun		nksellem@yahoo.com
157.	Philip TABI TAKO ETA	MINFOF Cameroun		
158.	Jean LEMOTIO	MINFOF Cameroun		Jean.lemotio@yahoo.fr
159.	BIWOLE SIDA	MINSANTE Cameroun		
160.	Armand BILACK GARKA	MINTOUR Cameroun	Conseiller Technique	Billackgar@yahoo.fr

N°	NOMS ET PRENOMS	ORGANISATIONS / PAYS	FONCTIONS	Contact
161.	David ABOUEM à TCHOYI	Modérateur		abuematchoyi@yahoo.fr
162.	Aser MBOG	Modérateur - Assistant	Consultant	asermbog@yahoo.fr
163.	Cletus Bide	NESDA-CA		bidecletus@yahoo.com
164.	Guy P. DKAMELA	NESDA-CA		guypatrice@yahoo.com
165.	Lars EKMAN	Norvège	chancelier Angola/RDC	larsekman@me.com ; le@mfa.no
166.	Emile MOKOKO WONGOLO	OAB	Secrétaire Général	emilemwe@yahoo.fr
167.	François HIOL HIOL	OAB/OIBT	Coordonateur Régional	hiolhiol@yahoo.fr
168.	Célestine NTSAME OKWO	OIBT	Représentante Régionale Afrique	nocmc@yahoo.fr
169.	Philémon SELEBANGUE	OCFSA	Coordonateur	ocfsa@yahoo.fr
170.	Pascal CUNY	ONFI / GTZ	Conseiller Climat	cunyp@yahoo.fr
171.	Gabriel NGUA	ONG ANDEGE/Guin Equatoriale		andegebata@yahoo.es
172.	Pierre CHEKEM	ONG PARTNERSHIP		P_chekem@yahoo.co.uk
173.	Landing MANE	OSFAC DRC	Director	lmane@osfac.net
174.	Saskia BAKKER	Pays Bas	Ambassadrice	
175.	Abdoulaye NDIAYE	PNUD Dakar	Chef d'Equipe PNUDFEM Afrique de l'Ouest/Centre	abdoulaye.ndiaye@undp.org
176.	Denis MAHONGHOL	PNUE	Expert forêt	denismahonghol@yahoo.fr
177.	Wahida PATWA SHAH	PNUE	chef de programme	wahida.shah@unep.org
178.	Charles Albert PETRE	Proj. Grands singes	Chercheur	chab.petre@gmail.com
179.	Nikki NAMA	Proj. Grands singes	Chercheur	nikkinama@googlemail.com
180.	Willie JACOB	Proj. Grands singes	Chercheur	williejacob@yahoo.fr
181.	Florence PALLA	RAPAC	Chargé de la Communication	pallaflorance@hotmail.com

N°	NOMS ET PRENOMS	ORGANISATIONS / PAYS	FONCTIONS	Contact
182.	Jean-Pierre AGNANGOYE	RAPAC	SE	jp_agnangoye@yahoo.fr
183.	Emmanuel BIZOT	RCA	Ministre des Eaux, Forêts Chasse et pêche	
184.	François NAOUYAMA	RCA	Ministre de l'Environnement et de l'Ecologie	fnaoueyama@yahoo.fr
185.	Gustave DOUNGOUBE	RCA	MINEFCP	
186.	Robert NAMSENEI	RCA	Directeur du CAS-DF	namseneirobert@yahoo.fr
187.	Rubens NAMBAI	RCA	Délégué/Directeur de Cabinet du MINEFPC	nambairubens@yahoo.fr
188.	Théodore MBARO	RCA	DGEFCP MINEFCP	mbaro2003@yahoo.fr
189.	Désiré LUHAHI NIAMA	RDC	Délégué-DIRCAB	Desire_luhahi@yahoo.fr
190.	José Endundo BONONGE	RDC	Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme	jebendundo@hotmail.com
191.	José ILANGA LOFONGA,	RDC	Délégué	ilangajose@yahoo.fr
192.	Marie Pascale MALANDA,	RDC	Délégué	malanda4@hotmail.com
193.	Augustine AMBASSA	REFADD		menaujul@yahoo.fr
194.	Jeanne Marie MINDJA	REFADD	Vice Coordonnatrice	mindja73@yahoo.fr
195.	Edwige EYANG EFFA	REFADD/FENSED/Gabon	Présidente ONG	erlymarjo@yahoo.fr
196.	Ibrahim NGOU	REJEFAC		kanaalinelore@yahoo.fr
197.	KAPUPU DIWA	REPALEAC	Coordonateur	repaleac@yahoo.fr
198.	Martin OYONO	REPAR		oyonoaac@yahoo.fr
199.	François OSSAMA	Réseau d'information pour le développement dur en AC (RIDDAC)	Président enseignant	françois.ossama@riddac.org
200.	Jean ABBE	RFC		abbecm@yahoo.fr ;

N°	NOMS ET PRENOMS	ORGANISATIONS / PAYS	FONCTIONS	Contact
				rfc_centre@yahoo.fr
201.	Alain OLIVE	SCAC	Conseiller Technique	alainolive@gmail.com
202.	Wilfrid FOUSSE	SCAC		Wilfrid.fousse@diplomatie.gouv.fr
203.	Daniel MBOLO	SE COMIFAC	Assistant Technique	mbolobamela@yahoo.fr
204.	Hervé TIWANG	SE COMIFAC	Stagiaire	htiwang@yahoo.fr
205.	Martin TADOUM	SE COMIFAC	SEA	tadoum@yahoo.fr
206.	Michel NDJATSANA	SE COMIFAC		ndjatsana2005@yahoo.fr
207.	Chouaibou NCHOUTPOUEN	SE COMIFAC	Assistant	cnychoutpouen@yahoo.fr
208.	Raymond MBITIKON	SE COMIFAC	SE	rmbitikon@yahoo.fr ;
209.	Valery Tite TCHUANTE	SE COMIFAC		tvchuante@yahoo.fr
210.	Nadège NZOYEM SAHA	SNV Cameroun		hnozoyemmaffo@snv.org
211.	Patrice PAAH	Société Civile CAFT		Caft.cameroun@gmail.com
212.	Mari-lise Du PREEZ	South African Institute of International Affairs	Chercheur	mari-lise.dupreez@saiia.za
213.	Franck STENMANN	SWR		fstenmanns@gmx.net
214.	Achille DJEAGOU TCHOFFO	TFT		a.djeagou@tft-forests.org
215.	Tim SCHOONENBERG	TFT		
216.	Eva MOUZONG	TRAFFIC Afrique Centrale	Chargée de la Communication	eva.mouzong@traffic.org
217.	Germain NGANDJUI	TRAFFIC Afrique Centrale	Senior Programme Officer	Germain.Ngandjui@traffic.org
218.	Henriette Elise BIKIE	TRAFFIC Afrique Centrale	Coord. Project Bushmeat	henriette.bikie@traffic.org
219.	NOUHOU NDAM	TRAFFIC Afrique Centrale	Consultant Commerce de Bois	Nouhou_n@yahoo.com
220.	Roland MELISCH	TRAFFIC International	Global Programme	melisch@wwf.de

N°	NOMS ET PRENOMS	ORGANISATIONS / PAYS	FONCTIONS	Contact
			Coordinator	
221.	Stéphane RINGUET	TRAFFIC International	Technical Advisor/Central Africa	sringuet@wwf.fr stephane.ringuet@wanadoo.fr
222.	Adonis MILOL	UICN		adonis.milol@iucn.org
223.	Dominique ENDAMANA	UICN		Dominique.endamana@iucn.org
224.	Intu BOEDHIHARTONO	UICN		agnib@iucn.org
225.	Monique YIGBEDEK	UICN		Monique.yigbedek@iucn.org
226.	Remi JIAGHO	UICN		Remi.jiagho@iucn.org
227.	Léonard USONGO	UICN Cameroun	Directeur Bureau Cameroun	Leonard.usongo@iucn.org
228.	Jean Marc GARREAU	UICN PACO	Coordonnateur de Programme Régional	jean-marc.garreau@iucn.org
229.	Jefferey SAYER	UICN PACO	Science Advisor	jeff.sayer@iucn.org
230.	Kenneth ANGU ANGU	UICN/CARPE		Kenneth.angu@iucn.org
231.	Aimé NIANOGO	UICN PACO/Burkina Faso	Directeur Régional	aime.nianogo@iucn.org
232.	Gregory THALER	UNESCO	Consultant	g.thaler@unesco.org
233.	Jean Christophe LEFEUVRE	UNESCO	Facilitation régionale pour CAWHFI	Jc.lefeuvre@unesco.org
234.	Thierry CHINE	UNESCO- Groupe des amis de l'UNESCO	Chargé de programme	gramuerural@yahoo.fr
235.	Diane DAVIES	University of Maryland	Research Assistant	ddavies@hermes.geog.umd.edu
236.	Daniel REIFSNYDER	USA	Deputy Assistant Secretary	ReifsnyderDA@state.gov
237.	Ellen SHAW	USA	Forest policy Adviser	shawem@state.gov
238.	Janet GARVEY	USA		
239.	Scott TICKNOR	USA Ambassade Yaoundé	Political economic teach	ticknorsb@state.gov
240.	Jim BECK	USA Forest service/USA	Coordonnateur	jpbeck@fs.fed.us

N°	NOMS ET PRENOMS	ORGANISATIONS / PAYS	FONCTIONS	Contact
241.	Antoine EYEBE	USAID CARPE		Antoine.eyebe@iucn.org
242.	John FLYNN	USAID CARPE	Director General	joflynn@usaid.gov
243.	Lambert LANGOLO	UTO Sud-Est		
244.	James DEUSTCH	WCS	Executive Director, Africa Program	jdeutsch@wcs.org
245.	Roger FOTSO	WCS		rfotso@wcs.org
246.	Adeline MAKOUTSING	WRI		mfeuzing@yahoo.fr
247.	Anne Gaelle JAVELLE	WRI	Associate, Institutions and Governance Programme	agjavelle@wri.org
248.	Duclair MBOUNA	WRI		Dc_mbouna@yahoo.fr
249.	Gidéon NEBA SHU	WRI	Cameroun	gideon.nebashu@iucn.org
250.	Matthew STEIL	WRI		msteil@wri.org
251.	Pierre METHOT	WRI	Directeur Afrique Centrale	pmethot@wri.org
252.	André KAMDEM	WWF	Directeur régional - Conservation	atoham@wwfcarpo.org
253.	Bertin TCHIKANGWA	WWF		btchikangwa@wwfcarpo.org
254.	Bruno PERODEAU	WWF	CTP	bperodeau@wwfcarpo.org
255.	Elie HAKIZUMWAMI	WWF	Regional Forest Officer	EHakizumwami@wwfcarpo.org
256.	Jean BAKOUMA	WWF		jbakouma@wwf.fr
257.	Ken CREIGHTON	WWF	Policy Advisor WWF Belgique	ken.creighton@gmail.com
258.	Natacha QUIST	WWF	Directrice Régionale	nquist@wwfcarpo.org
259.	Johannes KIRCHGATTER	WWF Allemagne		johannes.kirchgatter@wwf.de
260.	Raymond LUMBUENAMO	WWF RDC	Directeur National	Rlumbuenamo@wwfcarpo.org

N°	NOMS ET PRENOMS	ORGANISATIONS / PAYS	FONCTIONS	Contact
261.	Gwladys TONFAK			Ton_gwladys@hotmail.com
262.	Angeline NDO			Ndoa03@yahoo.fr
263.	Daniel LONO MIASSE			lonodaniel@yahoo.fr
264.	Jean LEMOTIO			Jean.lemotio@yahoo.fr
265.	Macaire NDJOMEM			nmacaire@yahoo.fr
266.	Sébastien MALELE			semalele@yahoo.fr
267.	Vincent BELIGNE			Vincent.beligne@gmail.com
268.	Victoire EHETH			ongmouto@yahoo.fr